

SELON UN EXPERT
AMÉRICAIN

**Le projet de gazoduc
Afrique-Atlantique
auquel aspire le Maroc
«ne sera jamais
réalisé»**

P 16

PARTENARIAT ÉNERGÉTIQUE ALGÉRIE-UE

Bruxelles veut consolider sa coopération avec Alger

L'Union européenne veut consolider davantage son partenariat stratégique avec l'Algérie dans le domaine énergétique, en s'appuyant à la fois sur la place du gaz algérien dans l'approvisionnement européen et sur les nouvelles opportunités liées aux énergies renouvelables et à l'hydrogène vert. C'est ce qu'a affirmé l'ambassadeur de l'Union européenne en Algérie, Diego Mellado Pascua, lors d'une rencontre avec la presse au stand de l'UE au NAPEC. P 3



NAPEC 2026

**Washington prône
un partenariat
stratégique
avec l'Algérie**

Présent aux travaux du salon international NAPEC 2026, le chargé d'affaires à l'ambassade des États-Unis en Algérie, Mark A. Schapiro, a réaffirmé la volonté ferme de Washington d'intensifier la coopération énergétique et économique avec l'Algérie.

P 3

RECOUVREMENT DES
COTISATIONS BTPH

**La CACOBATPH vise
la barre des 39 milliards
de DA**

La Caisse nationale des congés payés et du chômage intempéries des secteurs du BTPH (CACOBATPH) table sur un niveau de recouvrement supérieur à 39 milliards de dinars à la clôture de l'exercice 2026. Cet objectif s'inscrit dans un contexte marqué par la progression de l'activité du secteur, mais aussi par le renforcement des mécanismes de déclaration, de contrôle et de paiement des cotisations.

P 4

FONCIER INDUSTRIEL

**729 zones au cœur de
la nouvelle dynamique
d'investissement**

L'assainissement du foncier industriel s'impose comme un levier central de la nouvelle dynamique d'investissement en Algérie. Le ministère de l'Industrie a achevé, en coordination avec les walis et les directions de wilaya de l'industrie, le traitement de la situation de 729 zones réparties à travers le territoire national. Cette opération doit permettre de mieux connaître le potentiel disponible, de renforcer le contrôle de son exploitation et d'orienter les assiettes foncières vers des projets créateurs de valeur et d'emplois.

P 4

COOPÉRATION ALGÉRO-VIETNAMIENNE
DANS LES HYDROCARBURES

**PVEP et ALNAFT signent
des accords d'étude
sur deux blocs** P 2

HYDROCARBURES

**L'ARH accélère
sa transformation
numérique** P 2

PROMOTION DES EXPORTATIONS

**L'Algérie affine
sa stratégie sur les marchés
extérieurs** P 4

HYDROCARBURES
L'ARH accélère sa
transformation
numérique

L'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH) s'apprête à franchir une nouvelle étape dans sa transformation numérique avec le lancement prochain d'un nouveau Data Center destiné à renforcer la collecte, le traitement et l'analyse des données relatives à l'ensemble des activités du secteur des hydrocarbures, a indiqué mardi à Oran, le président de cet organisme, Amine Remini. Ce nouveau dispositif permettra à l'ARH de franchir un nouveau palier en matière de traitement et d'exploitation des données, en couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur des hydrocarbures, de l'amont pétrolier et gazier jusqu'à la distribution des produits pétroliers, a précisé M. Remini dans une déclaration à l'APS, en marge de la 14e édition du Salon et conférence de l'énergie et de l'hydrogène en Afrique et en Méditerranée (NAPEC 2026). La mise en exploitation du Data Center est prévue à partir de novembre prochain, à l'issue d'une phase d'essais, a-t-il fait savoir, expliquant que les données collectées permettront d'effectuer des analyses et d'en tirer des enseignements liés au contrôle et au suivi des activités des opérateurs sur le terrain. Dans le cadre de cette transformation numérique, l'ARH a également mis en place la plateforme "Mahroukat", développée avec des compétences nationales, dont le premier module a été lancé en février 2026. Cette première composante couvre notamment les autorisations liées aux activités de distribution des produits pétroliers, aux stations-service et aux lubrifiants, ainsi qu'à leur fabrication. L'ARH prévoit d'élargir progressivement la plateforme à l'ensemble de la chaîne de valeur des hydrocarbures, notamment à l'amont pétrolier et gazier, au transport par canalisation, aux installations de raffinage, de pétrochimie et de stockage, ainsi qu'aux activités de distribution. La finalisation de l'ensemble de ces travaux est prévue d'ici la fin du premier semestre 2027, selon le même responsable.

R E.

NAPEC 2026

Signature de plusieurs mémorandums d'entente et accords de coopération

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a présidé, lundi au Centre des conventions "Mohamed Benahmed" d'Oran, la cérémonie de signature de plusieurs mémorandums d'entente et accords de coopération visant à renforcer les partenariats, à échanger les expertises et à développer la coopération dans le secteur des hydrocarbures.

Synthèse R E.

La cérémonie de signature s'est déroulée en marge de la 14e édition du Salon et de la Conférence sur l'énergie et l'hydrogène pour l'Afrique et la Méditerranée "NAPEC 2026", en présence du président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures, Amine Remini, du président du Comité de direction de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures "ALNAFT", Abdelkader Cherfaoui, ainsi que de cadres du ministère des Hydrocarbures, des agences, organismes et entreprises concernés. Dans ce cadre, un protocole d'accord a été signé entre l'Autorité de régulation des hydrocarbures et la société "Eni Algeria Exploration", visant à établir un cadre de coopération et d'échange d'expertise dans plusieurs domaines techniques et réglementaires liés aux activités hydrocarbures. Cette coopération porte notamment sur les normes techniques internationales applicables aux activités hydrocarbures, les règles de santé, de sécurité et de protection de l'environnement,

l'intégrité et la sécurité des puits, la prévention des risques majeurs, la protection de l'environnement, ainsi que les exigences techniques relatives à la mesure des quantités d'hydrocarbures. Le protocole prévoit également de développer la coopération dans le domaine de la formation et du renforcement des compétences, à travers l'identification des besoins et des axes de formation au profit des ressources humaines de l'Autorité de régulation des hydrocarbures, ainsi que la mise à profit de l'expertise disponible auprès d'"Eni". Selon la nature des thématiques, cette expertise pourra également bénéficier au ministère des Hydrocarbures, à l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures "ALNAFT" et au groupe Sonatrach. Par ailleurs, un mémorandum d'entente a été signé entre l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures "ALNAFT" et la société thaïlandaise "PTT Exploration and Production" (PTTEP), visant à établir un cadre de coopération permettant à la société d'explorer les opportunités d'investissement offertes par le domaine minier des hydrocarbures en Algérie, avec l'accompagnement et le soutien de l'Agence.

Cette coopération vise à renforcer l'échange d'informations et le dialogue institutionnel, ainsi qu'à identifier des perspectives d'intérêt commun, contribuant ainsi au développement de nouveaux partenariats et à l'exploration d'opportunités d'investissement dans le secteur des hydrocarbures. Le mémorandum vise également à favoriser l'identification d'opportunités de coopération et d'investissement d'intérêt commun et à renforcer la communication entre les deux parties, contribuant ainsi à attirer de nouveaux investissements et à développer les partenariats internationaux dans le secteur des hydrocarbures. Ces accords s'inscrivent dans le cadre des efforts visant à renforcer la coopération internationale, à échanger les expertises, à développer les compétences nationales et à attirer des investissements de qualité, contribuant ainsi au développement du secteur des hydrocarbures et à la promotion de l'attractivité de l'Algérie en matière d'investissement dans ce domaine.

COOPÉRATION ALGÉRO-VIETNAMIENNE DANS LES HYDROCARBURES

PVEP et ALNAFT signent des accords d'étude sur deux blocs

Par Z R.

La Société d'exploration et de production de pétrole et de gaz du Vietnam (PVEP) et l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) ont signé des accords d'étude des ressources en hydrocarbures des blocs de Rhourde Bou Rhouchela Behiret Aissa, en marge du NAPEC 2026. Les accords ont été signés par le directeur général de la PVEP, Nguyễn Thiện Bảo, et le président du Comité de direction de l'ALNAFT, Abdelkader Cherfaoui, avec la participation de responsables algériens et vietnamiens. Cette signature constitue une étape dans le renforcement de la coopération entre les entreprises vietnamiennes et leurs partenaires algériens dans le secteur des hydrocarbures. Elle doit notamment permettre aux deux parties d'évaluer le potentiel des ressources des deux blocs et d'examiner les possibilités de coopération dans les domaines de l'exploration et de la production d'hydrocarbures. Selon les éléments présentés à l'occasion de la cérémonie, les études conjointes visent à fournir des bases scientifiques et techniques supplémentaires permettant d'évaluer les opportunités de développement des ressources concernées.

Dans une déclaration à l'occasion de cette cérémonie, l'ambassadeur du Vietnam en Algérie a souligné l'importance de cette coopération, estimant que l'Algérie constitue un partenaire important pour le Vietnam en Afrique du Nord et dispose d'un potentiel considérable de coopération dans le secteur de l'énergie. Il a également salué la conclusion de ces accords, les qualifiant d'étape concrète dans le développement des relations entre les entreprises des deux pays. L'ambassade du Vietnam en Algérie s'est, à ce titre, déclarée disposée à accompagner les entreprises vietnamiennes et algériennes dans leurs échanges et dans l'exploration de nouvelles opportunités de coopération, dans le respect des législations en vigueur et des intérêts des deux parties. La signature de ces accords intervient ainsi dans le cadre de la dynamique de coopération algéro-vietnamienne dans le secteur énergétique, avec l'objectif d'identifier de nouvelles possibilités de collaboration autour des ressources en hydrocarbures.

La signature de ces accords intervient ainsi dans le cadre de la dynamique de coopération algéro-vietnamienne dans le secteur énergétique, avec l'objectif d'identifier de nouvelles possibilités de collaboration autour des ressources en hydrocarbures.

La signature de ces accords intervient ainsi dans le cadre de la dynamique de coopération algéro-vietnamienne dans le secteur énergétique, avec l'objectif d'identifier de nouvelles possibilités de collaboration autour des ressources en hydrocarbures.

SONATRACH - PTT EXPLORATION AND PRODUCTION Signature d'un mémorandum d'entente

La compagnie Sonatrach a signé, lundi à Oran, avec la société thaïlandaise "PTT Exploration and Production" (PTTEP), un mémorandum d'entente visant à étudier les opportunités de coopération dans les domaines d'intérêt commun, notamment l'investissement dans l'exploration et la production d'hydrocarbures en Algérie et à l'international, ainsi que le développement des compétences et du contenu local. Le mémorandum d'entente couvre également les domaines de l'innovation, de la transition énergétique et des nouvelles technologies, permettant aux deux compagnies d'étudier de nouvelles opportunités de coopération et d'échanger leurs expertises dans les secteurs liés à l'énergie. Le document a été signé par le président-directeur général du groupe Sonatrach, M. Nour Eddine Daoudi, et la présidente-directrice générale de PTT Exploration and Production, Mme Kanita Thanita Sagthwatayo, lors d'une cérémonie organisée en marge de la 14e édition du Salon et Conférence sur

l'énergie et l'hydrogène pour l'Afrique et le bassin méditerranéen "NAPEC 2026", à Oran. Ce mémorandum vise à renforcer les relations existantes entre les deux compagnies et à élargir leur coopération, à travers l'exploration de nouvelles opportunités de partenariat dans les différentes étapes de la chaîne de valeur des hydrocarbures. Cette démarche s'inscrit également dans la volonté des deux parties de développer leur coopération dans les domaines de l'exploration et de la production d'hydrocarbures, tout en étudiant la possibilité d'élargir ce partenariat à l'innovation, à la transition énergétique et aux nouvelles technologies, ainsi qu'au développement des compétences et du contenu local. La société PTT Exploration and Production est présente en Algérie depuis 2002, à travers sa participation à plusieurs projets majeurs d'exploration et de développement des hydrocarbures en partenariat avec Sonatrach.

Agence

Quotidien economique

Les Enjeux
Eco

Edité par la
SARL

Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant

Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication

Radji Zahir

Siège social

Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression

Centre : SIA

Distribution

Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

PARTENARIAT ÉNERGÉTIQUE ALGÉRIE-UE

Bruxelles veut consolider sa coopération avec Alger

L'Union européenne veut consolider davantage son partenariat stratégique avec l'Algérie dans le domaine énergétique, en s'appuyant à la fois sur la place du gaz algérien dans l'approvisionnement européen et sur les nouvelles opportunités liées aux énergies renouvelables et à l'hydrogène vert. C'est ce qu'a affirmé l'ambassadeur de l'Union européenne en Algérie, Diego Mellado Pascua, lors d'une rencontre avec la presse au stand de l'UE au NAPEC.

De notre envoyé spécial Zahir R.

Indiquant que l'UE participe, pour la première fois, au NAPEC en tant que bloc et en tant qu'union, Son Excellence M. l'Ambassadeur a affirmé que de nombreuses entreprises européennes sont présentes à ce grand évènement de l'Énergie. Une participation qui traduit, dira-t-il, un message « important », à savoir que l'Europe est « extrêmement intéressée » et accorde « beaucoup d'importance » à son partenariat avec l'Algérie dans le domaine énergétique. Il a également souligné la qualité de l'Algérie en tant que « partenaire fiable, solide et stratégique » de l'Europe dans ce secteur. Diego Mellado Pascua a rappelé que l'Algérie et l'UE sont des « partenaires incontournables » dans le domaine énergétique et que l'Algérie figure parmi les principaux fournisseurs de gaz de l'Europe. Cette relation bénéficie également d'importantes infrastructures gazières qui relient physiquement les deux espaces. L'ambassadeur a relevé que les bouleversements géopolitiques de ces dernières années, notamment ceux liés à la guerre en Ukraine, ont renforcé le partenariat énergétique entre l'Algérie et l'Europe. Dans ce contexte, l'Algérie est devenue, selon lui, « un partenaire fiable et important » de l'Europe. Mais au-delà du gaz, l'ambassadeur estime que l'Algérie peut jouer un rôle important dans la transformation du système énergétique européen, expliquant que l'UE revoit actuellement ses dépendances et ses alliances afin de renforcer sa compétitivité dans un nouveau contexte géopolitique, considérant que l'Algérie peut « jouer un rôle fondamental » dans cette évolution. Le Vieux Continent souhaite également élargir le partenariat énergétique aux énergies renouvelables, notamment le solaire, l'éolien et surtout l'hydrogène vert, a indiqué l'intervenant, considérant que l'Algérie, forte de son rôle dans le gaz, pourrait également devenir un acteur important dans ce nouveau domaine. « L'Algérie peut continuer à jouer ce rôle fondamental même dans l'énergie renouvelable », a-t-il déclaré, mettant en avant la présence d'entreprises et d'expertises européennes dans ces do-

maines. Il a également évoqué les travaux engagés autour de l'hydrogène vert, notamment dans le cadre d'une coopération avec plusieurs pays européens.

South2 Corridor : des études en cours

En effet, le développement de l'hydrogène vert ne doit toutefois pas se limiter à la production, mais, affirme-t-il, il nécessite la mise en place de « toute une chaîne industrielle » et d'un écosystème permettant notamment son utilisation localement. Le développement des énergies vertes pour l'industrie algérienne pourrait constituer, selon lui, « une source de compétitivité » et contribuer à libérer davantage de volumes de gaz pour d'autres usages, notamment l'exportation. Évoquant le projet de SouthH2 Corridor, l'Ambassadeur a affirmé que l'Europe voit également un potentiel à l'exportation de l'hydrogène vert produit en Algérie. « L'UE travaille à la mise en place d'une plateforme destinée notamment à de futurs clients industriels européens », a-t-il souligné, précisant que le projet se trouve encore dans une phase de faisabilité et de préparation, avec des études financées en partie directement par l'Union européenne. L'objectif est notamment de déterminer le coût réel et la faisabilité du projet, alors que des industriels européens manifestent déjà leur intérêt pour les usages de l'hydrogène vert.

Vers la modernisation des relations commerciales

Interrogé sur l'évolution des relations entre l'Algérie et l'Union européenne, notamment dans le contexte de la révision de l'Accord d'association, Diego Mellado Pascua a estimé que cet accord ne constitue qu'« une partie » de la relation globale entre les deux parties. Il a plaidé pour une approche plus large, intégrant notamment l'énergie, l'hydrogène et la coopération économique, avec l'objectif de « réévaluer l'ensemble de nos relations » et de « moderniser la partie commerciale ». À ce titre, il a cité le lancement récent d'un projet de jumelage avec le ministère algérien de l'Agriculture consacré aux labels de qualité et aux certifications

biologiques et organiques des produits agricoles algériens, afin de faciliter leur accès au marché européen. Une initiative présentée comme une manière de moderniser les relations commerciales et d'aller vers un partenariat « gagnant-gagnant ». Sur le plan des échanges financiers, l'ambassadeur a affirmé que la balance des paiements entre l'Algérie et l'Europe est « largement favorable à l'Algérie » lorsque le gaz est pris en compte. Pour lui, le cadre général des relations doit néanmoins évoluer en fonction des transformations de l'économie et des marchés. « Il faut s'adapter en permanence », a-t-il insisté, en citant notamment l'émergence de l'hydrogène vert comme illustration des nouvelles priorités énergétiques. À moyen et long terme, l'Europe ne vise pas une autosuffisance énergétique totale, selon l'ambassadeur. Il a expliqué que l'UE entend plutôt développer des partenariats et des « dépendances mutuelles qui soient bénéfiques des deux côtés ». Dans cette perspective, il a clairement affirmé qu'à l'horizon de cinq à dix ans, l'Europe continuera à avoir besoin d'énergie produite en dehors de son territoire et qu'elle continuera à importer de l'énergie « qui vient de l'Algérie ». Diego Mellado Pascua a également indiqué que plus de 80 % du gaz algérien est consommé en Europe, faisant de l'Union européenne le principal débouché pour le gaz algérien. Il a ainsi appelé à transformer le leadership de l'Algérie dans le gaz en un leadership également dans les énergies renouvelables. « Si l'Algérie est capable de transformer son leadership dans le gaz en leadership dans les renouvelables, vous aurez un pays doublement puissant, doublement leader dans le secteur énergétique », a-t-il déclaré. Pour l'ambassadeur européen, la réussite de la transition énergétique dépendra largement des investissements, aussi bien en Europe qu'en Algérie. Il a souligné la nécessité de mettre en place des formules de coopération permettant de mobiliser les institutions européennes et les États membres, tout en respectant la souveraineté nationale et les choix économiques et financiers de l'Algérie. « Il faut trouver des formules qui soient gagnant-gagnant », a-t-il conclu.

L'AMBASSADRICE DES PAYS-BAS EN ALGÉRIE L'A SOULIGNÉ « Les relations algéro-néerlandaises sont excellentes »

L'ambassadrice des Pays-Bas en Algérie, Mme Anne Elisabeth Luwema, a indiqué, lundi à Oran, que les relations algéro-néerlandaises sont excellentes, principalement dans le domaine de l'énergie. Dans une déclaration à l'APS en marge du Salon Napec 2026, elle a affirmé que les relations bilatérales "sont excellentes, principalement dans le domaine énergétique" et que les deux pays "poursuivent leurs efforts en vue de la signature d'un protocole d'entente sur l'hydrogène et la transition éner-

gétique". "Nos entreprises travaillent beaucoup sur les énergies durables, l'hydrogène vert et autres, et nous espérons renforcer notre coopération dans ces domaines", a fait savoir l'ambassadrice néerlandaise qui conduit une importante délégation composée d'entreprises et d'institutions néerlandaises de référence dans les secteurs de l'énergie et de la transition énergétique. Elle a souligné que la participation de son pays à cette importante manifestation traduit sa volonté de renforcer et d'approfon-

dir la coopération avec l'Algérie dans le domaine énergétique. "Le NAPEC 2026 constitue également une plateforme privilégiée pour développer les échanges entre entreprises, institutions et investisseurs des deux pays. Les rencontres organisées à cette occasion permettront d'identifier de nouvelles opportunités de partenariats, d'investissements, de coopération technologique et de transfert de savoir-faire", a-t-elle ajouté.

APS

NAPEC 2026 Washington prône un partenariat stratégique avec l'Algérie

Par Z R.

Présent aux travaux du salon international NAPEC 2026, le chargé d'affaires à l'ambassade des États-Unis en Algérie, Mark A. Schapiro, a réaffirmé la volonté ferme de Washington d'intensifier la coopération énergétique et économique avec l'Algérie. Plaçant la diplomatie commerciale au cœur de la mission diplomatique américaine, le diplomate a plaidé pour une approche concrète axée sur l'innovation, la rapidité d'exécution et la levée des obstacles pour optimiser l'exploitation du potentiel hydrocarbure algérien. Lors d'un panel consacré aux défis stratégiques du secteur pétrolier et gazier, Mark A. Schapiro a souligné la nécessité d'une collaboration renforcée dans un contexte mondial fortement concurrentiel. « L'Algérie dispose de décennies d'expérience, d'immenses ressources en hydrocarbures et de gisements de classe mondiale », a rappelé le chargé d'affaires, ajoutant que les récents événements et crises dans le Golfe soulignent plus que jamais le rôle crucial que joue l'Algérie pour répondre aux besoins énergétiques mondiaux. Au cœur des discussions figure la question de la rentabilité et de la durabilité des champs d'hydrocarbures. Le diplomate américain a souligné que l'expertise et les technologies de pointe de son pays peuvent apporter une réelle valeur ajoutée aux opérateurs algériens. L'objectif partagé consiste à prolonger la durée de vie des gisements matures et à maximiser la récupération des ressources, tout en maintenant une efficacité opérationnelle rigoureuse et des coûts maîtrisés. « Dans un monde compétitif où les entreprises ont l'embarras du choix, nous ne prenons rien pour acquis », a précisé M. Schapiro, affirmant que les États-Unis investissent continuellement dans la relation avec leurs partenaires algériens pour bâtir une alliance gagnant-gagnant. S'exprimant sur le rôle de la mission américaine et sa synergie avec la Chambre de commerce américaine (AmCham), le chargé d'affaires a insisté sur une transition vers des actions très concrètes. Washington entend s'imposer comme un facilitateur clé en levant les barrières administratives et réglementaires et en favorisant un « couloir vert » (green corridor) afin d'accélérer les projets stratégiques. Dans cette optique, l'ambassade et l'AmCham lancent un nouveau format mensuel baptisé « clinique d'affaires » (business clinic). Ce rendez-vous régulier vise à réunir les acteurs du secteur pour traiter directement des problèmes de terrain, partager les meilleures pratiques et lever les freins au développement des investissements. En concluant son intervention, Mark A. Schapiro a rappelé l'engagement total de son équipe à accompagner les opérateurs pour concrétiser des opportunités mutuellement bénéfiques : « Ensemble, les États-Unis et l'Algérie veulent gagner en équipe sur la scène mondiale ».

PROMOTION DES EXPORTATIONS

L’Algérie affine sa stratégie sur les marchés extérieurs

Par S R.

L'Algérie prépare une nouvelle approche de sa présence économique à l'étranger pour les années 2027 et 2028. À cet effet, une commission intersectorielle a été installée pour élaborer le programme officiel de participation du pays aux foires, salons et manifestations économiques internationales. Son objectif est de mieux cibler les marchés qui présentent les meilleures perspectives pour les produits algériens. Installée sous la présidence du ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, cette commission réunit des représentants des différents départements ministériels, des organismes publics ainsi que des organisations et associations professionnelles concernées. Sa mission consiste à élaborer un programme intégré des manifestations économiques auxquelles l'Algérie prendra part au cours des deux prochaines années, mais aussi à programmer des expositions dédiées aux produits algériens sur plusieurs marchés extérieurs.

Lors de cette réunion, le ministre a appelé à rompre avec une approche fondée uniquement sur la présence institutionnelle dans les foires et salons internationaux. Il a plaidé pour une sélection plus rigoureuse des manifestations, basée sur des critères économiques et commerciaux : la nature des marchés ciblés, la demande pour les produits algériens, les secteurs disposant d'un potentiel exportateur, ainsi que les possibilités de partenariats et de conclusion de contrats commerciaux. « La participation algérienne aux foires et salons économiques internationaux doit dépasser la simple présence traditionnelle et la présentation des produits, pour devenir un outil opérationnel permettant de pénétrer les marchés, de mettre en relation les exportateurs algériens avec les acheteurs, importateurs et distributeurs, d'attirer des partenariats et de concrétiser des résultats commerciaux tangibles », a souligné Kamel Rezig.

Dans cette logique, une attention particulière devra être accordée au marché africain, considéré comme l'un des principaux axes du futur programme. Le ministre a insisté sur les opportunités commerciales offertes par le continent et sur la nécessité, pour les entreprises algériennes, d'y renforcer leur présence et d'y développer de nouveaux débouchés. Kamel Rezig a notamment souligné « l'importance d'enraciner la présence économique et commerciale de l'Algérie sur le continent africain, et de traduire la participation aux manifestations en partenariats et opérations d'exportation effectifs ». Cette orientation vise ainsi à faire des foires et salons des espaces de prospection commerciale et de concrétisation des relations d'affaires, notamment avec les acheteurs, importateurs et distributeurs présents sur les marchés ciblés.

RECouvreMENT DES COTISATIONS BTPH

La CACOBATPH vise la barre des 39 milliards de DA

La Caisse nationale des congés payés et du chômage intempéries des secteurs du BTPH (CACOBATPH) table sur un niveau de recouvrement supérieur à 39 milliards de dinars à la clôture de l'exercice 2026. Cet objectif s'inscrit dans un contexte marqué par la progression de l'activité du secteur, mais aussi par le renforcement des mécanismes de déclaration, de contrôle et de paiement des cotisations.

Par Selma R.

Intervenant sur les ondes de la « Chaîne III » de la radio nationale, Mme Benyounes Monia Sihem, directrice de l'exploitation, du contrôle et du contentieux à la CACOBATPH, a expliqué que cette dynamique de recouvrement était soutenue notamment par les grands projets structurants engagés dans plusieurs régions du pays. Elle a cité, entre autres, la ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset, le complexe de phosphate d'Annaba, Media City ainsi que différents complexes sportifs.

« Nous prévoyons de clôturer l'année 2026 avec un recouvrement supérieur à 39 milliards de dinars », a-t-elle indiqué, soulignant que l'évolution de l'activité économique et le lancement de nouveaux projets offrent un potentiel supplémentaire en matière de cotisations.

Pour accompagner cette progression, la CACOBATPH mise également sur la numérisation de ses relations avec les employeurs. Trois nouveaux services viennent ainsi d'être intégrés à l'espace employeur et permettent de procéder à distance à la suspension, à la réactivation ou à la radiation d'une activité.

Ces opérations sont désormais entièrement dématérialisées, sans déplacement auprès des agences ni dépôt de dossier physique. La caisse s'engage en outre à répondre dans un délai de 24 heures, soit par une validation, soit par un retour motivé. « L'objectif est de faciliter les dé-

marches des employeurs et de leur éviter les déplacements. Nous sommes dans une logique de zéro papier et de traitement à distance », a précisé Mme Benyounes.

Cette démarche complète les services déjà proposés sur la plateforme « Tasrihatcom », dont les taux d'utilisation témoignent d'une forte adoption par les employeurs.

La télédéclaration des affiliations et des salaires atteint ainsi entre 95 % et 99 %, tandis que celle des déclarations relatives au chômage intempéries se situe entre 96 % et 97 %.

Près de 2 milliards de dinars via le prélèvement automatique

La CACOBATPH a par ailleurs renforcé les moyens de paiement des cotisations. Mis en place en décembre 2025, le prélèvement automatique a déjà permis de mobiliser près de 2 milliards de dinars. Ce dispositif, accessible sur option, concerne aussi bien les entreprises publiques que privées.

Depuis mai 2026, les comptables disposent en outre du mécanisme du « Tiers Déclarant », qui leur permet d'effectuer les déclarations et les paiements pour le compte de plusieurs employeurs grâce à un portefeuille sécurisé. Pour les entreprises confrontées à des difficultés financières, la caisse propose également un télé-échancier qui permet d'échelonner les dettes à distance. Ce mécanisme vise à faciliter la régularisation de leur situation, afin qu'elles puissent participer aux mar-

chés publics ou reprendre leur activité dans de meilleures conditions. « Nous essayons d'accompagner les entreprises qui rencontrent des difficultés, notamment en leur permettant d'étaler leurs dettes. L'objectif est de favoriser leur régularisation plutôt que de les laisser dans une situation qui bloque leur activité », a expliqué la directrice de l'exploitation, du contrôle et du contentieux.

La CACOBATPH compte plus de 60 000 employeurs actifs et assure le suivi de plus de 786 000 salariés déclarés. La campagne des congés 2026 a permis à plus de 662 000 travailleurs de bénéficier de leurs droits, pour un montant dépassant 30 milliards de dinars, en hausse de 11 % sur un an. Parallèlement, le contrôle sur le terrain constitue un levier important pour améliorer le recouvrement et lutter contre la sous-déclaration.

Des contrôleurs assermentés effectuent des inspections sur les chantiers et des contrôles sur pièces, en coordination avec l'Inspection du travail et la CNAS. Ces actions visent à identifier le travail non déclaré et à sensibiliser les employeurs et les travailleurs à l'importance de la couverture assurée par la caisse. La CACOBATPH mise ainsi sur le contrôle, l'accompagnement et la simplification des procédures pour améliorer durablement le recouvrement, dans le cadre d'un Système de management intégré certifié pour la septième année consécutive selon les normes ISO 9001, ISO 14001 et ISO 45001.

FONCIER INDUSTRIEL

729 zones au cœur de la nouvelle dynamique d’investissement

Par Selma R.

L'assainissement du foncier industriel s'impose comme un levier central de la nouvelle dynamique d'investissement en Algérie. Le ministère de l'Industrie a achevé, en coordination avec les walis et les directions de wilaya de l'industrie, le traitement de la situation de 729 zones réparties à travers le territoire national. Cette opération doit permettre de mieux connaître le potentiel disponible, de renforcer le contrôle de son exploitation et d'orienter les assiettes foncières vers des projets créateurs de valeur et d'emplois.

Présentant mardi son exposé devant la Commission des affaires économiques, de l'industrie, du commerce, de l'énergie et des mines de l'Assemblée populaire nationale, le ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, a souligné le caractère stratégique du foncier industriel dans la politique d'investissement. Selon lui, la disponibilité du foncier constitue l'un des premiers préalables à la concrétisation des projets et au développement de l'activité industrielle. Il a donc insisté sur la nécessité d'assurer une utilisation « efficace et rationnelle » des terrains destinés à l'activité industrielle. Il s'agit de permettre l'implantation du plus grand nombre possible de projets et de générer davantage de valeur ajoutée, tout en évitant que des terrains attribués restent inexploités ou soient utilisés à des fins différentes de celles prévues.

L'inventaire réalisé sur l'ensemble du territoire a porté sur 610 zones d'activités, 66 anciennes zones industrielles et 50 nouvelles zones industrielles inscrites dans le programme national, aux-

quelles s'ajoutent trois zones créées hors programme. Le traitement de ces 729 zones constitue, selon Farid Kourtel, un premier indicateur permettant de mieux structurer le cadre de gestion et de distribution du foncier industriel. « Ce classement constitue un premier indicateur pour maîtriser le système juridique régissant la gestion et la distribution des assiettes foncières », a expliqué le ministre, en mettant l'accent sur le suivi de la concrétisation des projets et le respect des délais prévus. L'état des zones relevant du domaine privé de l'État révèle toutefois des situations contrastées. Quatre zones sont concernées par des mesures de gel, tandis que les travaux n'ont pas encore démarré dans 107 autres. Par ail-

leurs, 38 zones affichent un taux d'avancement inférieur à 50 %, 33 se situent entre 50 % et 80 % et 38 dépassent 80 %, alors que 103 zones sont totalement aménagées. Face à ce constat, le ministère prévoit de renforcer la maintenance et la réhabilitation des zones existantes, parallèlement à la réalisation de nouvelles zones industrielles. Le dispositif repose également sur des inspections régulières, sur la mise à jour de la base de données du foncier économique et sur le traitement des situations de non-exploitation ou de non-respect des engagements. « Il s'agit de préserver la vocation économique du foncier et de garantir la concrétisation effective des investissements », a indiqué Farid Kourtel.

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	355,00	NC	0,00	0,95	-0,39	7,57	7,32	0	0,00
AYRADE	AYRD	815,00	NC	0,00	0,00	0,12	116,43	-	0	0,00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 400,00	1400,00	0,00	0,00	-0,07	7,56	7,64	21797	30 515 800,00
BIOPHARM	BIO	2 350,00	NC	0,00	-4,32	-5,89	6,33	7,23	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 000,00	2000,00	0,00	-1,24	-8,40	8,29	8,75	3460	6 920 000,00
EGH EI Aurassi	AUR	360,00	NC	0,00	0,00	-0,74	4,55	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	431,00	NC	0,00	0,00	1,72	1,19	8,12	0	0,00

LE NUCLÉAIRE CIVIL EN ALGÉRIE

Un dossier en suspens mais une piste toujours vivante

Longtemps fragilisée par les catastrophes de Tchernobyl (1986) et de Fukushima (2011), qui ont profondément marqué les esprits, l'énergie nucléaire connaît aujourd'hui un regain d'intérêt. La quête de souveraineté énergétique et la nécessité environnementale ont en effet remis cette filière au cœur des débats. Pourtant, son déploiement reste vivement contesté, certains alertant sur les risques persistants en matière de sûreté et sur l'épineuse question de la gestion des déchets radioactifs.

2^{ème} partie et fin

Par Mohamed Rachid Cheriti (*)

La sécurité du procédé est absolue grâce à l'utilisation de circuits intermédiaires étanches qui garantissent l'absence de tout contact direct entre l'eau de la centrale et l'eau circulant sous les routes. À l'échelle mondiale, plus de soixante réacteurs exploitent cette technologie, à l'instar du projet de Haiyang en Chine, qui alimente un caloduc de 23 km pour chauffer 30 millions mètres carrés, ou des réseaux historiques en Russie, en Suisse et en Suède. En France, la centrale de Cattenom développe un réseau pour alimenter l'équivalent de 80000 foyers en Moselle. Il est également important de noter que le transport de l'eau chaude subit des pertes thermiques en ligne qui rendent le coût des canalisations isolées prohibitif au-delà d'un rayon de 50 à 100 km. De plus, plusieurs modèles de réacteurs avancés sont actuellement en développement et peuvent fournir de la chaleur à une température supérieure à 800 °C, offrant ainsi un large éventail d'applications possibles.

En outre, l'industrie nucléaire mondiale emploie environ 1,1 millions employés, dont près de 400 000 travaillent dans l'exploitation des centrales et plus de 600 000 dans la construction de nouveaux réacteurs. En France, par exemple, plus de 40 000 personnes travaillent dans la production d'énergie nucléaire. Tout au long de la chaîne de valeur nucléaire, l'énergie nucléaire génère plus de 200 000 emplois en France, soit environ 7 % de l'emploi industriel, et prévoit d'embauher environ 10 000 personnes par an au cours des dix prochaines années. Contrairement aux avantages de cette ressource d'énergie, les grandes ques-

tions que nos sociétés se posent au sujet de l'énergie nucléaire en plus du coût d'investissement qui pouvant dépasser 10 milliards de dollars américains pour une centrale nucléaire de grande puissance notamment s'il s'agit d'un investissement public, concernant la sûreté des installations, le stockage final des déchets radioactifs à vie longue, et les énormes ressources en eau nécessaires au refroidissement, susceptibles d'entraîner des pénuries dans les régions avoisinantes. Par conséquent, un engagement en faveur de l'élimination sûre du combustible usé et des autres déchets radioactifs est essentiel à l'acceptation par le public des programmes nucléaires. Plusieurs pays ont récemment pris des mesures pour construire

ou étendre la capacité des installations de stockage

géologique profond destinées à l'enfouissement définitif des déchets. Par ailleurs, le démantèlement des centrales nucléaires inactives constitue une autre préoccupation majeure et représente un défi supplémentaire, selon l'AIEA, le coût du démantèlement d'une centrale nucléaire construite aujourd'hui est estimé à environ 15 % de l'investissement total sur sa durée de vie (en valeur réelle). La plupart des pays imposent aux exploitants d'installations nucléaires l'obligation légale de prévoir un financement adéquat pour les activités de démantèlement. L'Algérie, pays pétro-gazier par excellence, n'a pas attendu les incertitudes du marché des hydrocarbures pour anticiper sa transition énergétique. Consciente de la finitude de ses réserves fossiles et de la nécessité de préserver ses ressources exportatrices, elle a d'ores et déjà investi massivement dans les énergies renouvelables, avec un objectif affiché de 3 GW de capacité solaire à l'horizon 2030, exploitant l'ensoleillement exceptionnel de son vaste territoire saharien. Ce premier pas vers la diversification de son bouquet énergétique témoigne d'une vision stratégique de long terme. Depuis plus de quinze ans, le nucléaire civil est régulièrement évoqué comme une option d'avenir par les autorités algériennes. Pourtant, malgré des déclarations ambitieuses, des réserves d'uranium estimées à 29 000 tonnes, l'un des arguments clés avancés par les autorités pour justifier la pertinence d'une option nucléaire en Algérie, et une expérience dans le domaine de la

recherche, le pays n'a jamais franchi le pas de la construction d'une centrale. Certes, en 1983, un accord signé avec la Chine a abouti à la construction du réacteur de recherche Es-Salam (15 MW) à Ain Oussara, mis en service en 1993. Un second réacteur, plus petit, fonctionne à Draria pour la formation et la recherche. Toutefois, en raison de la décennie noire et des contraintes financières des années 1990, le programme nucléaire algérien avait été temporairement mis en veille. En 2008, l'Algérie avait déjà annoncé que la première centrale nucléaire du pays serait achevée en 2020 et qu'elle mettrait ensuite en exploitation une nouvelle tranche tous les cinq ans. En fin 2000, l'ambition algérienne de se doter d'une centrale nucléaire a été régulièrement affichée sans jamais se concrétiser. Annoncé pour 2020, puis reporté à 2025. Le ministre de l'énergie de l'époque évoquant en mai 2013 un objectif de la première centrale nucléaire du pays maintenu à 2025, et la création d'un institut de formation de génie nucléaire (APS, 19/05/2013). En novembre 2023 la signature à Vienne du programme-cadre de coopération 2024-2029, priorisant l'agriculture, l'eau, l'alimentation et la santé. En mars 2024, d'un protocole d'accord avec le groupe russe Rosatom, qui définit une feuille de route pour 2024-2025 couvrant les applications nucléaires dans la santé, la radiothérapie et la formation. Lors de la visite officielle en Algérie en octobre 2025 du directeur général de l'AIEA Rafael Mariano Grossi qui a annoncé que l'Agence aiderait Alger à étudier les petits réacteurs modulaires (SMR) pour l'électricité et le dessalement, ainsi que les techniques nucléaires pour l'eau et l'agriculture, il a également relevé les progrès du pays dans le développement de compétences en technologie nucléaire civile, notamment grâce à la COMENA, tandis que le ministre Ahmed Attaf saluait « un nouveau chapitre plus ambitieux et plus audacieux » avec l'AIEA. Cette réorientation s'inscrit dans une dynamique africaine. Cette reconnaissance aboutit le 8 décembre 2025 à la signature d'une déclaration conjointe entre l'AIEA et l'Algérie, ouvrant un nouveau chapitre plus ambitieux et plus audacieux. L'Algérie, d'ores et déjà signataire du Traité de non-prolifération nucléaire depuis 1995, maintient son engagement en faveur de l'utilisation

pacifique de l'énergie nucléaire. Le programme nucléaire est étroitement encadré par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), qui assure des inspections régulières pour garantir la conformité des installations algériennes aux standards internationaux. À la différence de certains pays de la région, l'Algérie n'a jamais été soupçonnée de visées militaires. Encore membre du Traité de non-prolifération nucléaire (TNP) depuis 1992, elle a également adopté la loi 19-05 en 2019 pour encadrer les activités nucléaires, une initiative saluée par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Certes, en dépit des différentes démarches entreprises par l'Algérie dans le domaine du nucléaire civil, il apparaît que le dossier, malgré des avancées diplomatiques notables, l'héritage scientifique, de compétences humaines, demeure en suspens sur le plan opérationnel.

In fine, l'émergence de l'Algérie dans le projet de l'énergie nucléaire constituerait un double atout stratégique. D'une part, elle permettrait de proliférer et de diversifier les ressources énergétiques du pays en complétant le mix actuel (hydrocarbures, solaire, éolien, hydrogène) par une source d'énergie bas-carbone, continue et non intermittente, apte à alimenter les industries lourdes et les grands centres urbains, les projets de dessalement d'eau de mer, le chauffage urbain...etc. D'autre part, et c'est tout aussi crucial, elle assurerait un confort énergétique durable pour les générations futures, en réduisant la dépendance aux énergies fossiles pour la consommation intérieure, même que le retour sur investissement d'un programme nucléaire algérien ne peut se mesurer à l'horizon de 5 ou 10 ans. Il s'inscrit dans un projet de souveraineté énergétique sur plusieurs décennies. Ce n'est donc pas un investissement rentable à court ou moyen terme, mais un pari stratégique pour la sécurité énergétique du pays à l'horizon 2050. L'Algérie préserverait ses réserves d'hydrocarbures pour l'exportation, garantissant ainsi des revenus pérennes tout en répondant à une demande intérieure en forte croissance, portée par la démographie et l'industrialisation, ceci pour faire de l'Algérie un modèle africain de transition énergétique maîtrisée et souveraine.

CONSTANTINE

Lancement de la réalisation de 350 logements publics locatifs à la commune de Zighoud Youcef

Un projet portant construction de 350 logements publics locatifs (LPL), a été lancé dans la commune de Zighoud Youcef (Constantine), a-t-on appris lundi auprès du président de l'Assemblée populaire communale (APC) de cette collectivité locale, Fateh Mihoubi. D'un délai de réalisation de 14 mois, ces unités de logements en construction au groupement d'habitation Mohamed Salah Mihoubi, sont destinées à répondre aux dossiers de demande de logement déposés auprès des services concernés, dans cette commune, a précisé à l'APS le même élu en marge d'une manifestation "portes ouvertes" sur le secteur de l'habitat, organisée dans le cadre de la célébration de la journée arabe de l'habitat coïncidant avec le premier lundi du mois d'octobre de chaque année. La réception de ce projet est prévue la fin de l'année 2027, a-t-il souligné, ajoutant que la réalisation de ce nouveau site d'habitation qui disposera de toutes les commodités et structures d'accompagnement et de loisirs nécessaires, a été confiée à 3 entreprises de réalisation. Tenue à la maison de la culture Malek Haddad du chef-lieu de wilaya, ces "portes ouvertes" qui constituent une opportunité pour faire connaître les divers programmes de logements et les différentes formules résidentielles, répondant aux normes de qualité et aux attentes des citoyens, ont été organisées par la direction du logement (DL) en collaboration avec d'autres partenaires concernés dont la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUAC) et l'office de promotion immobilière (OPGI), selon les organisateurs. Des professionnels de la promotion immobilière et du secteur de l'habitat, ainsi que des représentants d'entreprises de réalisation publiques et privées ont pris part à ces "portes ouvertes".

APS

AÏN-TEMOUCHENT

Lancement de plusieurs projets de développement à Bouzedjar et El-Messaïd

Plusieurs projets de développement dans les secteurs de l'habitat, de la santé et de l'énergie ont été lancés, lundi, dans les communes de Bouzedjar et d'El-Messaïd, dans la wilaya d'Aïn-Temouchent.

Dans ce cadre, le wali d'Aïn-Temouchent, Mabrouk Ouled Abdennebi, a procédé, au village d'El-Houaoura, relevant de la commune de Bouzedjar, à la pose de la première pierre d'un projet portant sur la réalisation de 540 logements publics locatifs (LPL), dont le délai de réalisation ne devra pas dépasser 16 mois, selon les explications fournies par le représentant de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), chargé du suivi du projet. Le wali a insisté sur le respect des délais impartis pour la réalisation et la livraison de ce projet, donnant également des instructions à la directrice des Equipements publics pour réserver les assiettes foncières nécessaires à la réalisation des équipements publics d'accompagnement, notamment les établissements d'enseignement primaire, au regard

de la densité de population attendue dans ce futur pôle résidentiel. La localité d'El-Houaoura a également bénéficié d'un projet de réalisation d'une polyclinique, dont la première pierre a été posée par le wali. Cette infrastructure sanitaire s'inscrit dans le cadre du programme d'équipement des quartiers résidentiels intégrés. Une enveloppe de 258 millions de dinars a été consacrée à ce projet, inscrit au titre du programme sectoriel de la direction des Equipements, avec un délai de réalisation fixé à huit mois. Le secteur de la Santé et de la Population prendra en charge l'équipement de la polyclinique en matériels médicaux et de laboratoire nécessaires. Dans la commune d'El-Messaïd, le wali a donné, par ailleurs, le coup d'envoi du projet de raccordement de la zone d'activités aquacoles de Sbiaat au réseau électrique.

Le directeur de wilaya de la Société de distribution de l'électricité et du gaz, Rahou Boutkhil, a indiqué que cette opération, dotée d'une enveloppe de 30 millions de dinars, vise à raccorder les différents projets d'investissement implantés dans cette zone au réseau électrique. Le projet prévoit la réalisation d'un réseau d'une longueur de 4 kilomètres en moyenne et basse tension, afin de répondre aux besoins énergétiques des investissements implantés dans cette zone d'activités. La mise en service du raccordement est prévue dans un délai ne dépassant pas 40 jours, après l'achèvement des procédures techniques liées au génie civil et la détermination du tracé destiné à l'implantation des poteaux électriques.

APS

SÉTIF

Création d'une Ecole nationale supérieure d'optique et de Génie

Une Ecole nationale supérieure d'optique et de Génie a été créée dans la wilaya de Sétif, afin de renforcer la formation spécialisée dans ce domaine, a-t-on appris lundi auprès du recteur de l'Université Ferhat Abbas (Sétif 1), le professeur Mohamed El Hadi Latreche. Le décret exécutif n 26-305 du 10 Rabie El Thani 1448, correspondant au 22 septembre 2026, portant création de l'Ecole nationale supérieure d'optique et de Génie, a été publié au Journal officiel n 69, a précisé le

professeur Latreche dans une déclaration à l'APS, ajoutant qu'avec la création de cet établissement d'enseignement, le nombre d'institutions universitaires dans la wilaya s'élève désormais à quatre. Il a également indiqué que la création de cette Ecole nationale supérieure vient couronner le processus de promotion de l'Institut d'optique et de mécanique de précision affilié à l'Université de Sétif 1, dont la création remonte à 1978, coïncidant avec l'ouverture, pour la première

fois, du centre universitaire de Sétif et ce, dans le cadre d'un partenariat international avec les universités allemandes d'Ilmenau et d'Ilmenau. A cette occasion, le même responsable a salué cette réalisation, appelant l'ensemble de la communauté universitaire de la ville universitaire de Sétif à se mobiliser autour de ce nouvel établissement et à lui apporter le soutien nécessaire pour réussir son entrée en service dans les meilleures conditions, au service de l'intérêt général.

Il convient de rappeler que l'Université Sétif 1 compte 5 facultés et 3 instituts, tels que la Faculté de technologie, la Faculté des sciences, l'Institut d'architecture et des sciences de la Terre, ainsi que l'Institut des sciences et techniques des matériaux, en plus de 47 laboratoires de recherche scientifique dans diverses spécialités et d'un incubateur d'entreprises.

APS

KHENCHELA

Lancement des travaux de raccordement de 75 logements au réseau de gaz naturel à la commune de M'toussa

Le coup d'envoi des travaux de deux projets de raccordement de 75 logements au réseau d'alimentation en gaz naturel a été donné lundi dans la commune de M'Toussa (Khenchela). Le directeur de la distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya de Khenchela, Abdelkrim Bou-noughaz, a donné le coup d'envoi des travaux de raccordement au réseau de gaz naturel de 60 logements de la mechta d'Ouled Feriha et de 15 autres logements de la zone d'El Bessan, dans la commune de M'Toussa. Dans une déclaration à l'APS, le même responsa-

ble a précisé que ces deux opérations, inscrites dans le cadre du programme complémentaire de développement dont a bénéficié la wilaya de Khenchela, portent sur la réalisation d'un réseau de plus de 25 km, pour une enveloppe financière de 45 millions de DA. Les travaux, confiés à deux entreprises privées, devront être achevés dans un délai maximum de sept mois, a-t-il ajouté. Le même responsable a, par ailleurs, indiqué que cinq projets de raccordement de près de 760 foyers au réseau de gaz naturel seront réception-

nés "avant la fin de l'année 2026" dans les communes d'El Mahmel, d'Aïn Touila, de Bouhnama et d'Ouled Rechache. Il a également fait savoir qu'une enveloppe financière de 4,55 milliards de DA a été consacrée au raccordement de 2.555 logements de la wilaya de Khenchela au réseau d'alimentation en gaz naturel, précisant que les travaux seront lancés dès l'achèvement de l'ensemble des procédures nécessaires.

APS

TIARET

170 millions DA pour réhabiliter et embellir le parc de logements sociaux locatifs

Une enveloppe financière de 170 millions de dinars sera consacrée à la réhabilitation et à l'embellissement du parc de logements publics locatifs (LPL) dans la wilaya de Tiaret, a annoncé lundi le wali, Abdelouahab Bertima. Lors d'une manifestation organisée à l'occasion de la Journée arabe de l'habitat, M. Bertima a précisé que cette enveloppe, mobilisée au titre de la taxe sur l'habitation, permettra notamment de réaliser des travaux de ravalement et d'embellisse-

ment des façades des immeubles, ainsi que l'aménagement de leurs espaces environnants, particulièrement ceux situés le long des principaux axes routiers. Le wali a également donné des instructions pour prendre les mesures nécessaires en vue du relogement des familles occupant des logements menaçant ruine, répartis sur quatre sites, dont trois dans le chef-lieu de wilaya et un à Frenda, ainsi que de dix familles occupant des logements situés à proximité du tracé du projet ferroviaire.

Par ailleurs, il a indiqué qu'un nombre important de logements destinés à la résorption de l'habitat précaire dans le quartier de Kermane sont en voie d'achèvement. M. Bertima a, en outre, insisté sur la nécessité de publier les listes des bénéficiaires des logements publics locatifs par les commissions de daïra, afin de renforcer la transparence dans l'attribution de ces logements. La wilaya s'orientera également, à l'avenir, vers la formule des « lotissements

sociaux » dans les zones disposant d'assiettes foncières disponibles, afin de permettre la réalisation de projets d'auto-construction, une formule particulièrement appréciée par les citoyens de la wilaya, a-t-il ajouté. De son côté, la directrice générale de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de Tiaret, Zineb Bekkar, a annoncé la remise prochaine des clés de 50 logements publics locatifs dans la commune de Hammadia.

APS

L'administration Trump a perdu 75 des 93 affaires liées au Premier amendement

Ces affaires portaient sur des recours contre les violations commises par le gouvernement en matière de liberté religieuse, de liberté de la presse et de liberté d'expression.



Par Chris Walker (*)

Une analyse des affaires judiciaires révèle que, depuis janvier 2025, l'administration Trump a été poursuivie à des dizaines de reprises pour violation de plusieurs des droits garantis par le Premier amendement et qu'elle a perdu 8 affaires sur 10 devant les tribunaux fédéraux de première instance dans le pays. Selon un rapport de Reuters, qui a mené cette analyse, 93 recours ont été formés contre des mesures prises par la Maison Blanche depuis le début du second mandat du président Donald Trump. Parmi ces affaires, 75 ont donné lieu à des décisions défavorables à l'administration. Les recours – et les défaites – sont incroyablement nombreux. À titre de comparaison, au cours des quatre années du mandat de l'administration Biden, 27 recours fondés sur le Premier amendement ont été introduits devant les tribunaux de première instance, dont seulement 13 ont abouti à des décisions défavorables à la Maison Blanche, selon Reuters. Parmi les contestations concernant l'administration Trump, on trouvait des allégations concernant des atteintes à la liberté d'expression, à la liberté de religion et à la protection de la presse, toutes garanties par le Premier amende-

ment, dont le texte intégral est le suivant : Le Congrès ne pourra adopter aucune loi visant à établir une religion ou à en interdire le libre exercice ; ni à restreindre la liberté d'expression ou la liberté de la presse ; ni à restreindre le droit du peuple de se réunir pacifiquement et d'adresser des pétitions au gouvernement pour obtenir réparation de ses griefs. L'administration Trump a contesté certaines des décisions défavorables rendues par les tribunaux de première instance, en formant appel devant des juridictions fédérales supérieures afin qu'elles soient infirmées. Au total, Reuters a constaté que 15 des 75 affaires qui s'étaient soldées par un jugement défavorable à l'administration avaient soit été infirmées, soit avaient donné lieu à une injonction provisoire. Quand bien même, cela signifie que 60 des 93 recours fondés sur le Premier amendement ont été maintenus. Au cours de sa campagne, Trump a souvent mis en avant l'idée qu'il serait le défenseur de la liberté d'expression et de la liberté de culte. Il s'est également présenté comme un défenseur d'une presse libre et ouverte. Dans les faits, ses « mesures de protection » se sont révélées très sélectives, et il a utilisé ses pouvoirs présidentiels pour intimider ceux qu'il considère comme des ennemis. Concernant la liberté religieuse par

exemple, la conception de Trump semble ne s'étendre qu'à ses partisans chrétiens à condition qu'ils cherchent à ancrer leurs convictions d'extrême droite au sein du gouvernement – ce que les détracteurs qualifient de « nationalisme chrétien ». Trump semble avoir pleinement adhéré à cette vision, d'autant que certains de ces partisans le considéraient comme un envoyé de Dieu. Les attaques de Trump contre la presse ont également été nombreuses et ont notamment conduit à : Dénigrer les journalistes femmes en recourant à la misogynie et aux insultes lorsqu'elles remettent en cause ses discours ; Utiliser les pouvoirs d'enquête du ministère de la Justice pour accéder aux relevés téléphoniques de journalistes et de membres de leur famille ; Faire miroiter la possibilité d'engager des poursuites pour trahison contre des journalistes pour avoir rendu compte avec exactitude de la guerre en Iran ; parmi de nombreuses autres attaques contre la presse. La « défense » de la liberté d'expression prônée par Trump s'est également avérée très restrictive : elle vise à protéger les droits des conservateurs tout en cherchant à limiter ceux de quiconque défendrait des opinions de gauche. En fait, l'automne dernier, le président s'est même vanté d'avoir « privé de leur liberté d'expression » les personnes qui manifestaient contre son administra-

tion. En réaction au décret présidentiel signé par Trump l'année dernière suite à l'assassinat du militant conservateur Charlie Kirk, décret qui visait à réprimer les militants de gauche et les opposants politiques de Trump, une coalition regroupant plus de 3 700 associations à but non lucratif a signé une lettre ouverte condamnant l'administration pour avoir restreint leur liberté d'expression. « Aucun président – qu'il soit démocrate ou républicain – ne devrait avoir le pouvoir de sanctionner des organisations à but non lucratif simplement parce qu'il est en désaccord avec celles-ci » spécifiait cette lettre, soulignant que le décret de Trump « ne visait pas à protéger les Américains ni à défendre l'intérêt général » mais bien « à utiliser un pouvoir sans contrôle pour faire taire l'opposition et les voix avec lesquelles il est en désaccord ».

(*) Rédacteur d'actualités chez Truthout, à Madison, dans le Wisconsin. Spécialisé dans les sujets nationaux et locaux depuis le début des années 2000, il a rédigé des milliers d'articles analysant les enjeux de l'actualité et leur impact sur la population. On peut le retrouver sur la plupart des réseaux sociaux sous le pseudonyme @thatchriswalker.

Source : Chris Walker, Truthout, 06-08-2026

Traduit par les lecteurs du site Les-Crises

E-COMMERCE EN MAURITANIE

La bataille du dernier kilomètre commence par l'adressage numérique

Acheter en ligne en Mauritanie relève souvent du parcours du combattant : sans adresses physiques fiables, les livreurs doivent se fier à des indications vagues (« dans tel quartier ») ou exiger un partage de position GPS via WhatsApp, obligeant le client à rester connecté et joignable en permanence. Pour briser ce plafond de verre logistique, le gouvernement, appuyé par la Banque mondiale (projet WARDIP), a lancé fin septembre la création d'un système national d'adressage numérique. Ce dispositif, dont le pilote est attendu fin 2026, vise à cartographier et coder chaque parcelle, bâtiment et porte du pays (urbain comme rural) via un portail centralisé. Si cette avancée est vitale pour fluidifier la livraison (le « dernier kilomètre »), la CNUCED rappelle que la Mauritanie devra simultanément améliorer la qualité d'un réseau internet encore balbutiant (45,8 % de pénétration en 2024), vulgariser les paiements mobiles et sécuriser le cadre juridique pour vraiment faire décoller son commerce électronique.

R.I.

STADE FUTURISTE À NEOM L'Arabie saoudite en passe d'abandonner le projet

Selon les dernières informations de Reuters, l'Arabie saoudite serait sur le point d'abandonner l'un des projets les plus spectaculaires de son ambitieux programme Neom : un stade de football construit à près de 350 mètres de hauteur, au cœur de la mégapole futuriste The Line. Estimé à environ 2,5 milliards d'euros, cet équipement devait notamment accueillir des rencontres de la Coupe du monde 2034, organisée par le royaume saoudien. Ce projet hors normes pourrait finalement être victime des difficultés et des révisions budgétaires qui touchent plusieurs chantiers pharaoniques de Neom. Son abandon constituerait un nouveau coup de frein pour cette vaste transformation de l'Arabie saoudite, portée par le prince héritier Mohammed ben Salmane. Pour l'heure, Riyad n'a toutefois pas officiellement confirmé l'abandon définitif du stade.

R.I.

EGYPTE

L'activité du secteur privé non pétrolier recule à 47,2 en septembre sur fond de baisse de la demande

Le PMI de l'Égypte s'est établi à 47,2 en septembre, contre 49,6 en août, son plus haut niveau en sept mois, selon S&P Global. Il est ainsi repassé sous sa moyenne historique de 48,2, traduisant une détérioration plus marquée des conditions générales d'activité.

L'activité du secteur privé non pétrolier en Égypte s'est davantage contractée en septembre, avec un indice des directeurs d'achat (PMI) établi à 47,2 contre 49,6 en août, selon la société américaine S&P Global, spécialisée dans les données, les analyses économiques et financières et les indices.

Comment est calculé le PMI égyptien ?

L'indice PMI (Purchasing Managers' Index, ou indice des directeurs d'achat) est un indicateur économique publié chaque mois. Il mesure l'évolution de l'activité des entreprises du secteur privé à partir d'enquêtes menées auprès des responsables des achats. Il est établi sur une échelle de 0 à 100. Le seuil de 50 constitue le principal repère : un niveau supérieur à 50 indique une amélioration de l'activité par rapport au mois précédent, tandis qu'un niveau inférieur à 50 traduit une détérioration. Il ne s'agit toutefois pas d'un taux de croissance : un PMI de 47,2 ne signifie pas que l'activité a reculé de 2,8 %. Le PMI de l'Égypte porte sur le secteur privé non pétrolier. Ce choix s'explique par le fait que, dans les pays de la région, selon Andrew Harker, directeur économique, le secteur pétrolier est généralement dominé par un nombre limité d'entreprises publiques, ce qui rend plus difficile la réalisation d'enquêtes fiables selon la méthodologie utilisée pour mesurer le PMI auprès des entreprises privées. Le périmètre du PMI

varie par ailleurs selon les pays : il peut couvrir différents secteurs de l'économie privée et ne se limite pas nécessairement au secteur non pétrolier. Après avoir atteint son plus haut niveau en sept mois, à 49,6 en août, le PMI de l'Égypte est tombé à 47,2 en septembre, passant sous sa moyenne historique de 48,2, indique S&P Global. Ce recul traduit une dégradation nette et plus rapide des conditions générales d'activité. Historiquement, un PMI de 33,4 correspond à une absence de croissance annuelle du PIB réel en Égypte. Le niveau enregistré en septembre reste donc compatible avec une croissance annuelle du PIB d'environ 4,3 %, selon S&P Global. Ces données ont été recueillies entre le 10 et le 22 septembre 2026.

La demande continue de peser sur l'activité

« La production et les nouvelles commandes ont diminué à un rythme plus marqué en septembre. Plusieurs entreprises interrogées ont expliqué cette baisse par l'insuffisance de la demande des clients. Le recul de la demande a notamment été attribué à l'affaiblissement des conditions de marché, aux perturbations géopolitiques persistantes et aux fortes pressions inflationnistes », selon le communiqué de S&P Global. Dans ce contexte, les entreprises ont continué de réduire leurs achats de matières premières et de composants, pour le sixième mois consécutif, bien que cette baisse ait été moins marquée qu'au cours des mois précé-

dents. Ce recul des achats s'est accompagné d'une diminution des stocks pour le troisième mois consécutif.

Des pressions persistantes sur les coûts

Le ralentissement des nouvelles commandes et la persistance des pressions sur les coûts ont conduit les entreprises à relever de nouveau leurs prix de vente en septembre. Les coûts liés notamment au pétrole, aux métaux, à l'électricité et au transport ont augmenté, poussant les entreprises à en répercuter une partie sur leurs clients. L'inflation des prix de vente a toutefois légèrement ralenti par rapport à août, tout en demeurant élevée et nettement supérieure à sa tendance historique. Le ralentissement de l'inflation salariale, tombée à son plus bas niveau en huit mois, a permis d'atténuer partiellement ces pressions, toujours selon le communiqué du S&P. Selon David Owen, économiste principal chez S&P Global Market Intelligence, plusieurs éléments témoignent ainsi d'une certaine résilience des entreprises égyptiennes malgré le recul du PMI. Il souligne toutefois que les répondants ont de nouveau fait état de l'impact du conflit au Moyen-Orient sur leurs activités. "La poursuite du conflit, ainsi que les récentes attaques des Houthis, constituent ainsi des risques importants pour les perspectives de l'économie égyptienne", a-t-il dit.

Agence

EXPORTATIONS

La Tunisie et le Tchad envisagent un mémorandum d'entente

Le Centre de promotion des exportations (CEPEX) et l'Agence nationale des investissements et des exportations du Tchad envisagent de conclure un mémorandum d'entente destiné à encadrer leur coopération et à stimuler les échanges commerciaux entre les deux pays, a annoncé le CEPEX dans un communiqué publié ce lundi 5 octobre 2026. Selon le Centre, l'accord attendu pourrait permettre de mener plusieurs initiatives communes : promotion commerciale, échange d'informations sur les marchés, organisation de rencontres d'affaires bilatérales (B2B), identification d'opportunités d'affaires et accompagnement des entreprises tunisiennes et tchadiennes dans leur accès aux marchés des deux pays.

Une rencontre à la Maison de l'exportateur

Cette annonce fait suite à une réunion tenue en fin de semaine dernière, au siège de la Maison de l'exportateur, entre le président-directeur général du CEPEX, Mourad Ben Hassine, et la représentante de l'agence tchadienne, Fatima Hussein Hamida. Cette dernière était en visite en Tunisie pour prendre part au Forum international du halal, organisé les 29 et 30 septembre. L'entretien a porté sur les moyens de consolider la coopération entre les deux institutions et de renforcer les échanges entre opérateurs économiques des deux pays, notamment par le partage d'informations économiques et commerciales et d'expertise en matière d'accompagnement des entreprises et de promotion des exportations. Des initiatives communes visant à dynamiser les échanges bilatéraux ont également été examinées.

Les deux parties ont en outre passé en revue les préparatifs de la quatrième édition des Rencontres d'affaires tuniso-africaines (TABM), prévue les 9 et 10 décembre 2026 à Tunis. Cette manifestation se présente comme une plateforme de mise en relation entre les entreprises tunisiennes et leurs homologues des marchés d'Afrique subsaharienne, à travers des rencontres bilatérales et des activités de réseautage professionnel. Dans ce cadre, Mourad Ben Hassine a invité la partie tchadienne à participer activement à cette prochaine édition, en mobilisant notamment des opérateurs économiques tchadiens afin d'explorer les possibilités de partenariat et de nouer des relations d'affaires avec les entreprises tunisiennes participantes.

Agence

AGROALIMENTAIRE

L'axe Indonésie-Afrique se renforce autour de la filière palmier à huile

En Afrique, l'huile de palme figure parmi les principaux produits agroalimentaires importés, aux côtés du sucre, du lait et du blé. Entre la volonté des pays de développer la production locale et la persistance des besoins d'importation, le marché offre des débouchés à des fournisseurs comme l'Indonésie.

La coopération entre l'Indonésie et les pays africains dans la filière du palmier à huile se renforce depuis quelques années. Le dernier fait en date se trouve en Guinée, où le gouvernement a entamé, le 3 octobre, des discussions avec une délégation du conglomerat indonésien Bakrie, menée par l'ambassadeur d'Indonésie en Guinée, sur les possibilités de développer la filière du palmier à huile. Selon un communiqué du ministère de l'Agriculture, l'approche de coopération envisagée, après « la réalisation des études nécessaires », repose sur un modèle intégré associant la recherche de nouvelles variétés, le développement et la réhabilitation des plantations, l'accompagnement des producteurs, le transfert de compétences, la transformation industrielle et la valorisation des sous-produits. « À l'issue des échanges, plusieurs étapes de travail ont été identifiées et devront mener à un partenariat formalisé à travers la signature d'un protocole d'entente conjoint », souligne le ministère. Avant ce rapprochement avec la Guinée, des approches similaires de coopération avaient déjà été envisagées par l'Indonésie dans d'autres pays du continent africain. En septembre 2026, le Sénégal a, par exemple, annoncé un projet visant à développer 60 000 hectares de plantations avec l'appui de l'Indonésie. En Tanzanie, les autorités ont engagé en 2025 une coopération avec l'Association indonésienne de l'huile de palme (GAPKI) afin de bénéficier de formations, d'un accompagnement technique et d'un transfert de compétences dans le développement des plantations. Au Nigeria, premier producteur africain d'huile de palme, un protocole d'accord conclu en 2024 entre les producteurs locaux et la GAPKI prévoit également un partage de connaissances et de technologies pour améliorer la productivité de la filière. Le Kenya illustre également cette dynamique. En juillet 2023, Nairobi avait annoncé des discussions avec l'Indonésie

pour développer à grande échelle la culture du palmier à huile, du tournesol et du soja dans huit comtés.

Un savoir-faire recherché

L'intérêt pour l'expertise indonésienne s'explique notamment par le poids du pays dans l'industrie mondiale. Selon les prévisions du département américain de l'Agriculture (USDA), l'Indonésie devrait produire environ 46,7 millions de tonnes d'huile de palme durant la campagne 2025/2026, confirmant son statut de premier producteur mondial. Le pays asiatique s'impose également comme le premier exportateur mondial de cette denrée, avec des expéditions qui se sont établies à près de 24 millions de tonnes en moyenne entre les campagnes 2022/2023 et 2025/2026. Cette position dominante repose sur une industrie développée sur plusieurs décennies, avec une expertise couvrant notamment la conduite des plantations, l'organisation des producteurs et la transformation industrielle. Pour les pays africains, les partenariats avec des acteurs indonésiens peuvent ainsi apporter un appui dans des domaines tels que le matériel végétal, les techniques de production, la formation et la transformation locale. Mais alors que les pays africains engagés dans ces coopérations cherchent à accroître leur production, ils restent encore fortement dépendants des importations. Selon les données compilées par la plateforme Trade Map, la Guinée, le Sénégal, le Nigeria, la Tanzanie et le Kenya ont importé au total près de 1,9 milliard de dollars d'huile de palme en 2025. Cette demande soutenue illustre les besoins encore importants du marché africain en huile de palme. Reste à savoir dans quelle mesure les partenariats annoncés avec l'Indonésie permettront de faire progresser la production dans les pays concernés et, à terme, de réduire la dépendance du continent aux importations.

Quel intérêt pour Jakarta ?

La dynamique de rapprochement avec les pays africains dans la filière du palmier à huile intervient alors que Jakarta cherche plus largement à diversifier ses débouchés commerciaux vers l'Afrique. Le lancement, le 28 septembre 2026 à Jakarta, de la deuxième édition du programme South-South and Triangular Cooperation (SSTC), consacré à la promotion du commerce et de l'investissement avec les pays africains, en constitue une illustration. Organisé avec l'appui de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA), le programme réunit 14 responsables publics de six pays africains, dont l'Éthiopie, le Mozambique, la Tanzanie et le Rwanda. Il porte notamment sur la promotion des exportations, la facilitation des échanges, le commerce numérique, l'internationalisation des PME et la promotion des investissements. Le ministère indonésien du Commerce présente explicitement cette initiative comme un moyen de renforcer les partenariats commerciaux et d'investissement avec l'Afrique et de faire évoluer ces relations vers une coopération « plus stratégique et plus complète ». Si cette orientation ne vise pas spécifiquement l'huile de palme, cette denrée figure déjà parmi les produits pour lesquels une plus large ouverture des marchés africains présente un intérêt commercial concret. Selon les données de Trade Map, l'Indonésie a exporté environ 3,9 milliards de dollars d'huile de palme vers l'Afrique en 2025, soit 16 % de ses ventes mondiales du produit. Mais la marge de progression reste importante au regard de la demande sur le continent. L'Afrique a importé pour environ 8,2 milliards de dollars d'huile de palme en 2025, selon Trade Map. Pour l'Indonésie, cette situation offre donc un marché déjà significatif et appelé à rester important à mesure que la consommation africaine progresse.

PORT DE LOMÉ

Une nouvelle tournée dans l'AES pour consolider les corridors vers le Sahel

Le Port autonome de Lomé repart à la conquête de son hinterland sahélien. À travers l'Alliance pour la promotion du Port de Lomé (A2PL), une délégation de la communauté portuaire togolaise mène, à partir de cette semaine, une tournée auprès des opérateurs économiques du Niger, du Burkina Faso et du Mali, les trois pays membres de l'Alliance des États du Sahel (AES). La première étape se déroule à Niamey, du 4 au 9 octobre 2026. La délégation se rendra ensuite à Ouagadougou du 18 au 24 octobre, puis à Bamako du 2 au 8 novembre, selon le calendrier communiqué par le Port autonome de Lomé. Placée sous le thème « Le Port de Lomé et son corridor, résolument engagés dans la fa-

cilitation des échanges commerciaux avec les États de l'AES », cette tournée vise à renforcer les relations avec les opérateurs économiques et les partenaires de ces trois marchés, tout en faisant mieux connaître les services de la plateforme portuaire.

Un hinterland stratégique

Pour Lomé, l'enjeu dépasse la simple opération de promotion commerciale. Le Niger, le Burkina Faso et le Mali, dépourvus d'accès à la mer, constituent des marchés naturels pour les ports du golfe de Guinée et des débouchés importants pour les corridors routiers reliant les plateformes maritimes à l'hinterland. L'A2PL, qui regroupe les principaux acteurs

de la chaîne portuaire et logistique, organise régulièrement ce type de missions dans les pays de l'hinterland afin de promouvoir le Port de Lomé, d'accroître son trafic et d'améliorer la compétitivité de ses corridors. Cette stratégie intervient alors que le Port de Lomé cherche à conforter ses positions dans un environnement régional de plus en plus concurrentiel. En 2024, la plateforme a traité 30,64 millions de tonnes de marchandises, dont près de 20,2 millions de tonnes liées au transbordement. Cette activité représente un peu plus de 65 % du trafic total et contribue au positionnement de Lomé comme hub régional et porte d'entrée vers les marchés enclavés du Sahel.

R I.

CEMAC

Le Cameroun apporte 3,8 points aux 5,9 % de hausse de l'activité au 2e trimestre 2026

Àu deuxième trimestre 2026, le Cameroun est resté le premier contributeur à la progression de l'Indice composite des activités économiques (ICAE) de la Cemac. Sa contribution atteint 3,8 points, pour une hausse régionale de 5,9 % en glissement annuel, selon le rapport de politique monétaire publié en septembre 2026 par la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC). Rapportés arithmétiquement à cette progression, les 3,8 points représentent près des deux tiers de la hausse de l'indicateur régional. « Le Cameroun demeure le principal contributeur à cette évolution (+3,8 points), devant le Tchad (+1,2 point), le Gabon (+0,4 point) et le Congo (+0,3 point). La Guinée équatoriale apporte une contribution légèrement positive (+0,2 point), après son recul au premier trimestre 2026. La République centrafricaine contribue faiblement (0,1 point) », détaille la BEAC. L'ICAE de la Cemac accélère ainsi après une progression de 5,1 % au premier trimestre 2026 et de 4,9 % au quatrième trimestre 2025. Calculé à fréquence mensuelle à partir de plusieurs données sectorielles, cet indicateur permet à la banque centrale de suivre l'évolution de l'activité économique à court terme. Il ne se confond pas avec le taux de croissance du PIB. Selon la BEAC, cette progression de l'activité, largement portée par le Cameroun, « s'explique par le dynamisme du secteur privé et la contribution favorable des produits de base qui ont compensé la moindre impulsion du secteur public, dans un contexte de consolidation budgétaire et de faible exécution des investissements publics ». **L'investissement public en net recul** La faiblesse de l'investissement public n'est pas propre au Cameroun. Dans l'ensemble de la Cemac, « le secteur public a globalement pesé sur l'activité économique », indique la BEAC. Le recul de l'investissement des États « a limité l'effet d'entraînement de la commande publique sur le BTP, les matériaux de construction, les transports et les activités de services associés ». Pour le Cameroun, les données d'exécution des investissements publics du deuxième trimestre 2026 ne sont pas encore publiques. Mais la BEAC relève la poursuite de « l'insuffisante exécution des investissements publics » déjà observée à fin mars. Selon le Document de programmation économique et budgétaire à moyen terme 2027-2029 du ministère des Finances, les dépenses d'investissement public se sont établies à 45 milliards de FCFA au premier trimestre 2026, contre 175,5 milliards de FCFA à la même période en 2025. Le recul atteint ainsi 130,5 milliards de FCFA, soit 74,4 % en glissement annuel. Le gouvernement attribue notamment ce retard aux contraintes techniques liées au basculement de la gestion budgétaire vers une nouvelle plateforme informatique, ainsi qu'au retard dans « les décaissements des prêts et dons projets, ainsi que des appuis budgétaires ». Agence

POINT-MARCHÉS

L'Europe accélère, Paris aussi

Déjà dans le vert hier, les grands indices européens poursuivent sur leur lancée. Le CAC 40, qui a fait figure d'exception la veille avec un repli de 0,80%, se redresse et se rapproche des 7 900 points.

Le principal indice parisien progresse de 0,81%, à 7 898 points, à Francfort, le DAX 40 avance de 0,94% et à Londres, le FTSE 100 s'ad- juge 0,99%. La tendance est globalement soutenue par les bonnes performances de Wall Street hier soir, notamment du Nasdaq 100 qui s'est apprécié de 0,87%, signant un nouveau record historique. Les marchés profitent également d'une relative accalmie sur le marché obligataire où le rendement des emprunts d'Etat à 10 ans recule très légèrement. En ce qui concerne les matières pre- mières, le prix du pétrole est en baisse. A New York, le WTI cède 1,51%, à 87,84 dollars, et à Londres, le Brent de la mer du Nord perd 1,34%, à 98,79 dol- lars. Pourtant, au Yémen, les Houthis, soute- nus par l'Iran, ont annoncé avoir frappé plusieurs cibles en Arabie saoudite, no- tamment l'aéroport international de Riyad, une raffinerie du géant pétrolier

Aramco et d'autres sites dans le pays.

Du côté des statistiques

Les indicateurs dévoilés ce matin en Eu- rope ont été décevants. En Allemagne, les commandes à l'industrie du mois d'août ont chuté de 10,6%, alors que les analystes tablaient sur un repli de seule- ment 0,9%. En France, la production in- dustrielle sur la même période s'est af- faissée de 0,3%, contre une prévision à +0,2%. Dans la zone euro, les ventes au détail n'ont progressé que de 0,1% en août, les attentes étaient à +0,2%. Cet après-midi, les investisseurs pren- dront connaissance de la balance com- merciale américaine (14h30). Sur le marché des devises, l'euro se re- prend face au billet vert (+0,23%) et se négocie contre 1,1242 dollar, après avoir touché, la veille, un plus bas depuis 17 mois face à la monnaie américaine.

Dans l'actualité des valeurs

En tête du CAC 40 on retrouve Stellan- tis qui progresse de 4,13%. A l'inverse, Schneider Electric poursuit son repli et cède 3,54%, au lendemain d'une chute de 9,97%. Le titre continue d'être délaissé au lendemain de l'an- nonce du rachat de l'éditeur américain PTC pour 23,7 milliards de dollars, un prix jugé élevé par le marché. Dans le rouge également, Renault cède 0,08%, après l'annonce du départ sur- prise de son directeur financier, Dun- can Minto, moins de deux ans après sa prise de fonctions. Sa remplaçante, Ca- rine Damois, en provenance de Miche- lin, prendra ses fonctions le 14 novem- bre. De son côté, Medincell signe la meil- leure performance du SBF 120 avec une envolée de 14,48%. Dans une note, Sti- fel juge imminente une décision posi- tive importante des autorités sanitaires

américaines. Bien orienté également, Alstom grimpe de 5,41%. Le groupe a conclu un accord avec Vingroup au Vietnam sur 200 rames pour le métro d'Hanoï et a dressé un bilan globalement positif du premier semestre de son exercice 2026-2027. Ailleurs en Europe, le laboratoire da- nois Genmab s'illustre avec un gain de 8,35% après des résultats de phase 3 très supérieurs aux attentes pour l'epcorita- mab dans le lymphome diffus à grandes cellules B. Le traitement réduit de 51% le risque de progression ou de décès. Le Britannique Clarkson s'apprécie de 7,08%. Le numéro un mondial des ser- vices maritimes anticipe un bénéfice sous-jacent avant impôt d'au moins 135 millions de livres pour l'exercice 2026, soit près de 20 millions de plus que le consensus.

Agence

BOURSE DE FRANCFORT

Le Dax progresse à l'ouverture après les bons signaux venus des États-Unis

Après avoir stagné en début de se- maine, l'indice vedette Dax s'inscrit en hausse mardi. Les signaux ve- nus d'Asie et des États-Unis sont globale- ment positifs. La veille à New York, l'in- dices à forte composante technologique Nasdaq 100 avait atteint un record. Le net recul, plus marqué que prévu, des entrées de commandes dans l'industrie allemande en août n'a pas terni le senti- ment de marché. Cette baisse à deux chiffres sur un mois s'explique toutefois principalement par l'effondrement des commandes d'armement de grande am- pleur. Hors commandes importantes, les entrées de commandes se situaient presque au niveau du mois précédent. Quelques minutes après l'ouverture sur Xetra, le Dax gagnait 0,43 %, à 25.364

points. « D'un point de vue technique, il est positif de constater que le Dax a réussi à se maintenir au-dessus de sa moyenne mobile à 200 jours », ont relevé les experts de Landesbank Helaba. La semaine dernière, l'indice s'était rappro- ché de cette moyenne jusqu'à 24.831 points, avant de repartir à la hausse. Le MDax, qui regroupe les valeurs alle- mandes de moyenne capitalisation, pro- gressait mardi de 0,16 %, à 30.476 points. L'indice vedette de la zone euro, l'EuroStoxx 50, avançait de 0,4 %. Les rendements obligataires élevés en Eu- rope ainsi que le prix du pétrole restent toutefois surveillés et peuvent freiner l'évolution du marché actions.

Agence

Wall Street clôture en hausse, record du Nasdaq

La Bourse de New York a terminé en hausse lundi, faisant preuve de résilience malgré des taux obligataires toujours élevés, aidée notamment par certains mas- todontes de la tech américaine. L'indice Nasdaq (+1,05%) a décroché un nouveau record en séance (à 27.544,06 points) et en clôture (à 27.477,31 points). L'indice élargi S&P 500 s'est octroyé 0,66% et le Dow Jones a gagné 0,18%.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN



COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 05 Octobre 2026
Valeur : 07 Octobre 2026

BASE	DEVICES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		133.6405	133.6555
1	EUR	EURO		151.1741	151.2178
1	GBP	POUND STERLING		176.4231	176.4895
100	JPY	JAPANESE YEN		84.7220	84.7530
1	CNY	CHINESE YUAN		19.9327	19.9352
1	CHF	SWISS FRANC		161.2069	161.2639
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		93.8026	93.8328
1	DKK	DANISH KRONE		20.0764	20.0817
1	SEK	SWEDISH KRONA		13.2812	13.2839
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		13.8475	13.8510
1	AED	UAE DIRHAM		36.3865	36.3926
1	SAR	SAUDI RIYAL		35.5938	35.5997
1	KWD	KUWAITI DINAR		433.8977	434.0874
1	TND	TUNISIAN DINAR		44.6263	45.0748
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		13.7116	13.7132
1	LYD	LIBYAN DINAR		20.8088	20.9154
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.3360	3.3464
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		181.2233	181.2233

BOURSE ZURICH

Les indices s'envolent à la mi-parcours

La Bourse suisse accélérât sa remontée mardi en fin de ma- tinée, profitant d'un potentiel de rattrapage accumulé la se- maine dernière. La situation au Moyen-Orient de- meure instable. Les Houthis du Yémen soutiennent avoir frappé l'aéroport international de Ryad, la capitale saoudienne, ainsi qu'une raffinerie du géant pétrolier Aramco. Les marchés privilé- giaient toutefois des indications selon lesquels le transit à travers le détroit d'Ormuz était en voie de

normalisation. "Les prix du Brent ne bronchaient guère mardi matin, se maintenant juste au-dessus de 100 dollars par baril, tandis que les négociants continuent à opposer une amélio- ration sur le front de l'approvisin- ement au risques géopolitiques persistants au Moyen-Orient," ré- sume Ricardo Evangelista, ana- lyste chevronné pour ActivTrades. Plus près de nous, la dette de la France continue d'inquiéter les in- vestisseurs. "Le calvaire n'est pas près de s'atténuer. La France doit

convaincre les investisseurs qu'elle est à même de maîtriser un déficit croissant, alors que les élections convoquées pour l'année prochaine risquent de détricoter tout ce qui aura été convenu d'ici là," déplore Ipek Ozkardeskaya, chez Swissquote. L'analyste ve- dette de la banque en ligne glan- doise. A 11h00, le Swiss Market Index (SMI) s'appréciait de 1,29% à 13'879,44 points, le Swiss Leader Index (SLI) de 1,19% à 2242,44 points et le Swiss Performance In-

dex (SPI) de 1,17% à 19'685,34 points. sur les trente principales valorisations, seules deux - Swiss- com et VAT Group - se paraient de rouge (-0,3% chacune). A l'autre bout du spectre, la va- leurs de la santé jouissaient d'un vent de poupe. Le sous-traitant pharmaceutique Lonza (+2,8%) conservait les rênes de la course, poursuivi le spécialiste de l'audi- tion Sonova (+2,6%) et les labora- toires Sandoz (+2,2%), Roche (bon +1,6%) et Novartis (+1,5%). La construction aussi plaçait ses

champions Sika (+2,3%) et Amrize (+1,6%) parmi les principaux ga- gnants. Le premier cité profitait du relèvement simultanée des objec- tifs de cours le concernant par Morgan Stanlex et Berenberg. Le béhémoth zougois du secteur Hol- cim (+1,3%) ne semblait plus guère gêné par l'abaissement du sien par Deutsche Bank. Le paquebot alimentaire Nestlé (+1,0%) avait fini par relancer ses machines, après une entame de séance hésitante.

R I.

AUX ÉTATS-UNIS

Le chômage des Noirs reste deux fois supérieur à celui des Blancs

Aux États-Unis, le taux de chômage des travailleurs noirs a atteint 7 % en septembre, soit près de deux fois celui des travailleurs blancs. Une fracture ancienne du marché du travail américain qui se creuse à nouveau alors que les créations d'emplois ralentissent fortement.

C'est l'une des fractures les plus persistantes du marché du travail américain. En septembre, le taux de chômage des travailleurs noirs a atteint 7 %, presque deux fois plus que celui des travailleurs blancs, à 3,6 %. Et l'écart vient de brutalement se creuser : en un mois, le premier a bondi d'un point, quand le second est resté pratiquement stable, selon les données publiées vendredi par le Bureau of Labor Statistics (BLS).

La dégradation de septembre est particulièrement marquée chez les femmes noires : leur taux de chômage est passé de 5,9 % à 7,3 % en un mois, contre une progression de 6,2 % à 6,7 % pour les hommes noirs, selon le Joint Center for Political and Economic Studies.

Un marché du travail qui commence à caler

Ces chiffres interviennent alors que l'ensemble du marché du travail américain donne de nouveaux signes de faiblesse. Les États-Unis n'ont créé que 29.000 emplois en septembre, nettement moins que les quelque 90.000 attendus par les économistes interrogés par Reuters. Les créations d'emplois de juillet et août ont en outre été révisées à la baisse de 60.000 postes au total. Le taux de chômage national n'a pourtant progressé que légèrement, de 4,1 % à 4,2 %.

Pour les économistes, l'évolution de l'emploi des minorités constitue traditionnellement l'un des indicateurs à surveiller lorsque la conjoncture se retourne. Les travailleurs noirs subissent historique-



ment des hausses du chômage plus fortes pendant les ralentissements et mettent davantage de temps à retrouver leur niveau d'emploi après une récession. L'Economic Policy Institute souligne que ce schéma s'est reproduit lors des principaux ralentissements américains des quatre dernières décennies.

La situation actuelle possède également une particularité : les réductions d'effectifs engagées depuis 2025 dans l'administration fédérale ont davantage exposé les salariés noirs. Ces derniers représentaient environ 19 % des salariés fédéraux, contre environ 13 % de l'ensemble de la population active américaine, selon une analyse de la Brookings Institution. Autour de Washington, les suppressions de postes publics ont ainsi contribué à une augmentation particulièrement importante du chômage des travailleurs noirs. Donald Trump défend à l'inverse sa politique de restriction de l'immigration en affirmant qu'une diminution de l'offre de

travailleurs étrangers doit favoriser l'emploi et les salaires des Américains, notamment des travailleurs noirs. Le New York Times relève cependant que de nombreux économistes contestent l'existence d'un tel effet mécanique.

À gauche, plusieurs élus réclament au contraire une intervention plus directe de l'État. La représentante démocrate Ayanna Pressley a ainsi remis sur la table en septembre une proposition de garantie fédérale de l'emploi, destinée à offrir un poste financé publiquement aux personnes qui ne trouvent pas de travail dans le privé.

Au-delà de la question des inégalités, cette brusque remontée constitue donc un nouveau signal faible pour l'économie américaine. Avec des entreprises qui licencient encore peu mais embauchent désormais beaucoup moins, le marché de l'emploi est entré dans une situation qualifiée par plusieurs économistes de « low hire, low fire ».

ÉTATS-UNIS

La consommation continue de soutenir la croissance économique malgré l'inflation croissante

La demande est soutenue par l'enrichissement croissant de nombreux Américains, tandis que le marché du travail, bien qu'ayant ralenti par rapport aux années qui ont suivi la pandémie, maintient un taux de chômage historiquement bas. Les dépenses des ménages américains continuent de croître malgré l'inflation et la détérioration de la confiance des consommateurs, soutenant ainsi l'expansion économique. Au cours des douze mois s'achevant en août, les dépenses nominales des ménages ont augmenté de 6,1 %, contre 4,3 % fin 2025, tandis que les prévisions de croissance économique ont été révisées à la hausse au deuxième trimestre 2026 grâce à l'augmentation de la consommation et des investissements des entreprises. Austin Goolsbee, Selon le président de la Réserve fédérale de Chicago, la consommation des ménages, soutenue par un marché du travail toujours dynamique, demeure le principal moteur de la croissance américaine. Cette hausse des dépenses reflète en partie l'inflation : celle-ci a représenté un peu plus de la moitié de la croissance nominale enregistrée au cours de l'année écoulée. Même après correction de l'inflation, la consommation a progressé de 2,6 %, confirmant ainsi la croissance soutenue observée ces cinq dernières années.

La demande est également soutenue par l'enrichissement de nombreux Américains, notamment des propriétaires et des actionnaires, tandis que le marché du travail, bien que ralenti par rapport aux années post-pandémiques, maintient un taux de chômage historiquement bas. Ce phénomène est particulièrement significatif car il contraste avec le pessimisme marqué des citoyens américains quant à l'état de l'économie. Les indices de confiance de l'Université du Michigan et du Conference Board sont proches de leurs plus bas historiques, pénalisés par la hausse des prix du carburant, le ralentissement des embauches et les tensions politiques. Par ailleurs, la croissance de la consommation masque d'importantes disparités : les ménages à revenus élevés disposent de ressources plus importantes, tandis que les familles à faibles revenus sont contraintes de consacrer une part importante de leur budget aux biens essentiels tels que l'alimentation et le logement. La croissance des dépenses pourrait toutefois ralentir : le taux d'épargne a chuté à 4,1 % du revenu disponible, soit près de la moitié de son niveau pré-pandémique, tandis que le recours au crédit et à l'endettement a atteint des niveaux records.

R I

NORVÈGE

Vers une interdiction partielle et temporaire des lunettes connectées

Le gouvernement norvégien a annoncé lundi vouloir interdire temporairement l'utilisation de lunettes connectées dans certains lieux publics, invoquant les risques d'atteinte à la vie privée, notamment la prise d'images à l'insu des personnes filmées. L'interdiction pourrait notamment concerner les parcs, plages, musées, centres commerciaux,

écoles, crèches, établissements de santé, salles de sport et événements publics. Minoritaire au Parlement, le gouvernement travailliste a besoin du soutien d'autres partis pour faire adopter cette interdiction. Il prévoit de soumettre un projet de loi "aussi rapidement que possible", tout en chargeant un groupe d'experts de réfléchir à

une réglementation permanente. "Nous ne voulons pas d'une société où les gens s'inquiètent d'être enregistrés à leur insu, photographiés ou filmés dans des lieux et des situations où ils ont l'habitude de ne pas être surveillés", a déclaré le ministre du Numérique et de l'Administration, Torgeir Micaelsen. Le gouvernement précise qu'il ne

prévoit pas d'interdiction générale de ces lunettes. La mesure intervient alors que les lunettes connectées, notamment celles commercialisées par Meta avec des marques très populaires comme Ray-Ban et Oakley, suscitent une inquiétude croissante en Europe.

APS

AUTOSUFFISANTE EN RIZ

L'Indonésie va interrompre un programme de déforestation

L'Indonésie a annoncé mardi l'interruption d'un projet visant à raser plusieurs millions d'hectares de forêt pour libérer des terres destinées à la riziculture, affirmant avoir atteint l'autosuffisance pour cette céréale de base.

Le gouvernement a lancé un programme en 2024 visant à mettre fin à la dépendance aux importations de riz en cinq ans, en aménageant trois millions d'hectares de terres pour la riziculture.

Le président Prabowo Subianto a salué

une « victoire importante » cette année alors que des données ont montré que la production nationale avait permis de satisfaire la demande de l'ensemble du pays, l'un des plus grands consommateurs de riz au monde.

L'envoyé indonésien pour le climat Hashim Djojohadikusumo, qui n'est autre que le frère de Prabowo, a déclaré mardi que les stocks stratégiques de riz du pays avaient atteint environ 5,3 millions de tonnes.

« Le gouvernement ne juge plus nécessaire d'étendre les zones de culture du

riz dans les zones dites forestières », a-t-il déclaré.

Le gouvernement va se concentrer plutôt sur des « mesures d'intensification », recourant par exemple à des semences de qualité supérieure, afin d'accroître les rendements rizicoles, a-t-il ajouté.

Selon l'Agence nationale de l'alimentation, un organisme gouvernemental visant à renforcer la sécurité alimentaire, l'Indonésie a produit 34,71 millions de tonnes de riz en 2025, dépassant ainsi la demande annuelle de

31,19 millions de tonnes.

L'Indonésie est l'un des pays les plus boisés au monde et, à ce titre, un important puits d'absorption des émissions de carbone responsables du réchauffement climatique, issues de la combustion de combustibles fossiles. Toutefois, la poursuite de la destruction des forêts au profit de l'agriculture et de l'exploitation forestière, ainsi que les incendies incontrôlés diminuent sensiblement les capacités d'absorption de carbone.

R I.

ChatGPT va bientôt marquer ses textes avec un filigrane invisible dans l'UE

À son tour, ChatGPT s'apprête à déployer un système de marquage invisible pour les textes générés par IA. La nouveauté devrait débarquer dans l'Union européenne dans les prochaines semaines pour répondre aux nouvelles exigences de l'AI Act.

Il y a d'abord eu Gemini, avec SynthID, puis Claude, avec une version modifiée du système de Google. Dans les prochaines semaines, ChatGPT leur emboîtera le pas avec textGrain. Déjà éprouvé en interne, le dispositif d'OpenAI intégrera aux textes produits par le chatbot et Codex un signal invisible, sorte de signature statistique censée faciliter leur identification a posteriori. Impossible à repérer à la lecture, ce filigrane doit pouvoir répondre aux obligations européennes de traçabilité des contenus générés par IA.

Un filigrane caché dans le choix des mots

Dans le détail, textGrain ne reposera ni sur l'ajout de caractères cachés ni sur des métadonnées glissées dans les réponses de ChatGPT, mais orientera légèrement le choix des mots du modèle au fil de la génération afin de faire émerger un motif statistique détectable. Forcément, plus le passage sera long, plus le détecteur aura de matière pour en établir la présence avec fiabilité.

D'après les tests d'OpenAI, un texte de 200 tokens consacré à la psychologie est ainsi attribué à ses modèles dans environ



80 % des cas, contre près de 95 % pour un texte de 400 tokens, pour un seuil fixé à 1 % de faux positifs. Les performances chutent en revanche sur les contenus soumis à un vocabulaire plus contraint, comme ce peut être le cas en mathématiques. En théorie, le procédé ne devrait pas trop peser sur la qualité rédactionnelle des réponses, dicit OpenAI. TextGrain devrait

commencer son déploiement dans les prochaines semaines sur ChatGPT et Codex dans l'Union européenne, quel que soit le forfait souscrit. Les clients de l'API peuvent déjà l'activer dans le monde entier sur les modèles compatibles.

Quelques retouches peuvent déjà brouiller la piste

Sans grande surprise, parce qu'il repose sur le choix des mots, textGrain résiste assez mal à la réécriture. Toujours d'après OpenAI, remplacer 10 % du vocabulaire par des synonymes dans un texte de 400 tokens fait chuter le taux de détection à 66 %. Un pourcentage qui s'effondre à 17 % si l'on modifie un quart des mots. Une reformulation plus poussée ou une traduction peuvent donc considérablement dégrader le signal, voire le rendre caduc, ce qui exclut d'emblée le recours à textGrain comme détecteur universel des textes produits par l'IA.

Un résultat négatif pourrait en effet aussi bien trahir un filigrane perdu en cours de route qu'un texte antérieur au dispositif ou résultant d'un modèle qui ne l'utilise pas.

À noter enfin que, même lorsqu'il repère le filigrane, le détecteur ne permet ni d'identifier l'utilisateur à l'origine du texte, ni de déterminer le prompt employé, ni de savoir quelle part du contenu relève d'un travail humain. Dans un premier temps, OpenAI préfère donc en réserver l'accès aux chercheurs agréés et aux organismes spécialisés, afin d'en éprouver la fiabilité et les usages.

Microsoft dépouille encore Authenticator d'une de ses fonctions au profit de Google



Microsoft va encore alléger les fonctions d'Authenticator. Dès janvier prochain, l'application ne sauvegardera plus ses données Android dans le cloud de Microsoft. La relève sera assurée par Google.

Et à la fin, restera-t-il encore quelque chose d'Authenticator ? Après avoir renoncé à son gestionnaire de mots de passe et abandonné le remplissage automatique, Redmond entend sucrer sa propre solution de sauvegarde sur Android. À compter de janvier 2027, il ne sera en effet plus possible d'utiliser un compte Microsoft personnel pour stocker les données de l'application dans le cloud. À la place, il faudra se rabattre sur... Google One.

Une transition presque indolore

Pour rappel, sur Android, Authenticator permet aujourd'hui de sauvegarder les données de l'application dans le cloud de Microsoft. En cas de perte ou de changement de téléphone, cette copie permet de récupérer les codes à usage unique associés aux comptes compatibles, sans devoir tout

reconfigurer.

Dans trois mois, Microsoft ne prendra plus en charge ces données via ses propres services. Authenticator s'appuiera à la place sur Google One, comme il dépend déjà d'iCloud sur iPhone. Les utilisateurs et utilisatrices Android qui souhaitent conserver une copie de leurs données devront donc vérifier que celles de l'application sont bien prises en compte par la sauvegarde Google. Si ce n'est pas le cas, il faudra activer l'option dans les paramètres de sauvegarde d'Android.

À noter que le changement devrait être relativement indolore pour la plupart des utilisateurs et utilisatrices Android, puisque le Play Store nécessite déjà un compte Google. Seule petite contrepartie, les données d'Authenticator viendront grignoter une partie des 15 Go de stockage gratuits associés au compte Google. Cela devrait toutefois rester contenu, une sauvegarde de ce type ne contenant ni photos ni documents volumineux, mais les informations nécessaires à la restauration des comptes et des codes TOTP.

Anthropic veut entraîner Claude avec votre voix

Anthropic commence à demander l'autorisation d'utiliser les conversations vocales de Claude pour entraîner ses modèles. Le partage reste facultatif et bénéficie de son propre réglage. Une distinction importante, que l'on retrouve aussi chez ChatGPT et Gemini : refuser de donner sa voix ne signifie pas forcément que sa transcription sera elle aussi écartée. Parler à Claude pourrait désormais contribuer à entraîner les futures versions de l'IA, mais seulement si vous l'acceptez. Anthropic commence à afficher une nouvelle demande d'autorisation concernant les enregistrements et les données issus des conversations vocales. Selon BleepingComputer, l'entreprise veut s'en servir pour améliorer la compréhension de la parole et les réponses de ses modèles.

Claude sépare les conversations vocales des échanges écrits

Lors de l'apparition du nouvel écran, l'utilisateur peut accepter le partage ou choisir Pas maintenant. Dans l'interface observée ce week-end par BleepingComputer, l'option est désactivée par défaut. Anthropic aurait surtout prévu un réglage distinct de celui qui concerne les conversations écrites et les sessions Claude Code. Il deviendrait donc possible d'autoriser l'utilisation de ses échanges textuels pour améliorer les modèles tout en refusant celle de ses



enregistrements vocaux, ou inversement. Le bouton se trouve dans les paramètres de confidentialité. Anthropic indique également qu'un utilisateur peut revenir sur sa décision et supprimer les données vocales concernées. Les captures publiées par nos confrères montrent ce réglage dans une interface en anglais, sans préciser le périmètre géographique du déploiement. Au moment d'écrire ces lignes, cette option n'était pas disponible sur les comptes que nous avons testés depuis la France, sur mobile et sur le Web.

ChatGPT et Gemini font eux aussi la différence entre voix et transcription

Cette séparation mérite d'être regardée de près. Lorsqu'on parle à un assistant, deux types de données peuvent en effet coexister : l'enregistrement de notre voix et le texte

qui en est extrait. Refuser l'un n'entraîne pas nécessairement le refus de l'autre. OpenAI applique déjà ce principe avec ChatGPT. L'utilisation d'extraits audio pour entraîner ses modèles nécessite un consentement spécifique. Leur transcription peut en revanche entrer dans l'amélioration des modèles lorsque le réglage général correspondant est activé. Même logique du côté de Gemini. Google propose une option distincte pour partager les enregistrements audio, les vidéos et les partages d'écran issus de Gemini Live. Elle est désactivée par défaut et, lorsqu'elle est activée, certains extraits peuvent notamment être examinés par des personnes chargées d'améliorer les services. Le texte issu de ces conversations dépend, lui, du réglage Conserver l'activité, activé par défaut pour les utilisateurs adultes. Vous savez maintenant quelles options désactiver... ou pas.

CAMIONS, BENNES ET ROBOBUS

Skyworth veut faire sa place chez les pros en Europe

Pour sa première participation à l'IAA Transportation, le constructeur chinois Skyworth présente à Hanovre 5 véhicules utilitaires électrifiés. Parmi eux, le Z9, un poids lourd à batterie conçu pour la conduite autonome de niveau 4. Les ambitions européennes de ce constructeur chinois, encore discret chez nous, sont affichées. Elles restent surtout à étayer.

Si les constructeurs chinois sont devenus incontournables dans l'univers du VP, dans celui du VU, ils en sont encore à leurs balbutiements. Et le travail à faire est considérable pour séduire une clientèle très conservatrice, mais où le principal levier reste les prix. Et justement, les prix, c'est la force des constructeurs chinois en règle générale, même si les droits de douane supplémentaires européens sont venus fragiliser en quelque sorte la stratégie des marques venues de l'autre bout du monde. Toujours est-il qu'à Hanovre, les constructeurs chinois étaient bien de la partie. Du côté de chez Skyworth, c'est le Z9 qui occupait le centre du stand. Le camion a été dévoilé en première mondiale et associe une motorisation 100 % électrique, une conduite autonome de niveau 4 et une connectivité poussée. Côté technique, Skyworth annonce une batterie LFP de 400 kWh et un groupe de deux moteurs développant 610 kW. Les usages cités sont les ports, les aciéries, les gares de triage et certains corridors logistiques. Ce sont des environnements délimités et prévisibles, là où l'autonomie de niveau 4 est la plus crédible aujourd'hui. Le constructeur ne parle pas de camion autonome "isolé" : le Z9 doit s'intégrer à un système véhicule-cloud, avec répartition des missions, optimisation des trajets et coordination de plusieurs véhicules. Selon la marque, un seul opérateur pourrait superviser jusqu'à 18 unités. C'est un chiffre à évidemment manier avec prudence, faute de précisions sur les conditions d'exploitation. Le Z9 inaugure aussi la philosophie de style "Across the Universe", une formula-



tion bien pompeuse qui désigne un habitacle numérique tourné vers le conducteur. On notera le paradoxe : un cockpit soigné pour un camion censé se passer de lui, au moins sur certaines missions.

Quatre autres véhicules pour compléter la vitrine

Le reste de la gamme montre l'étendue du catalogue, sans toujours en révéler la maturité. Le G18 est une benne à ordures électrique autonome de niveau 4, destinée à la collecte et au transfert des déchets municipaux. L'Urban Elf est un robobus autonome pour les trajets courts en milieu contrôlé : campus, aéroports, parcs, quartiers résidentiels. Plus classiques, deux modèles ciblent la logistique urbaine. Le Hongtu V9 est un

utilitaire électrique pensé pour le dernier kilomètre. Le Hongtu X est un châssis-cabine à prolongateur d'autonomie, dont l'architecture doit accueillir différentes carrosseries. Ce sont sans doute les deux véhicules les plus faciles à comprendre pour un exploitant européen, les deux autres relevant de cas d'usage encore expérimentaux sur notre continent.

Une ambition européenne à confirmer

Skyworth affirme travailler sur la conduite autonome depuis 8 ans et avoir livré plus de 150 000 véhicules dans plus de 45 pays et 100 villes.

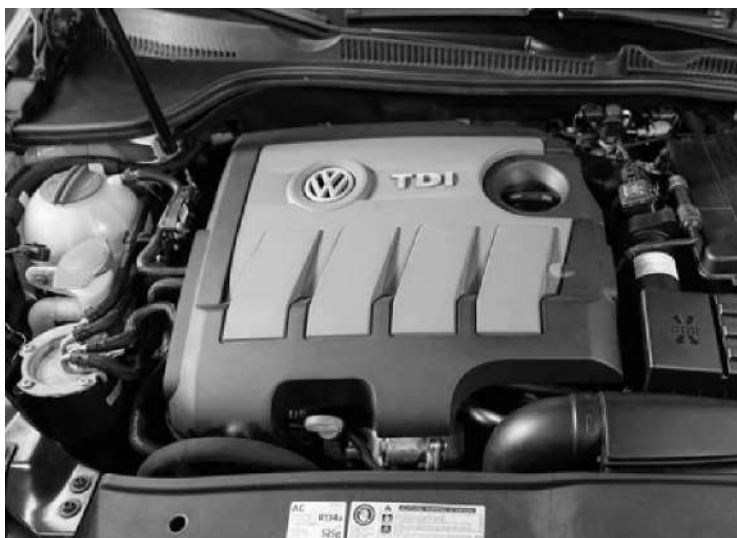
Dans les informations communiquées, on cherche en vain l'autonomie du Z9, sa charge utile, son prix, son calendrier de commercialisation ou ses futurs clients

européens. La question de l'homologation reste aussi ouverte : le cadre réglementaire pour l'autonomie de niveau 4 sur route ouverte demeure limité en Europe, ce qui laisse penser que les premiers usages se feront sur des sites privés.

Cette première à Hanovre est donc surtout une carte de visite. Elle permet à Skyworth de se faire connaître et de nouer des contacts avec des clients et des partenaires. Rappelons que Skyworth propose aussi des voitures, une voiture en l'occurrence en France pour le moment, à savoir le SUV dénommé K. Une gamme a été annoncée il y a quelques mois de cela, mais en l'absence d'un réseau dense et une communication aux abonnés absents, on ne sait pas vraiment si la marque décollera un jour chez nous.

Chez Volkswagen, il existe aussi une courroie humide semblable au moteur Puretech sur certains diesels TDI, mais avec une grosse différence

Les courroies dites "humides" utilisées assez largement par Stellantis et Ford se coltinent désormais une très mauvaise réputation depuis l'affaire des moteurs Puretech. Mais cette solution technique est également utilisée à plus petite échelle par Honda sur son bloc 1.0 VTEC que l'on retrouve chez nous sur la Civic. Et sur certains moteurs diesel TDI chez Volkswagen avec une différence majeure, qui explique que les cas de casse sont bien plus rares. Caoutchouc, matière grasse, températures élevées et charges importantes ne font pas bon ménage dans un endroit aussi restreint qu'un carter de distribution. Mais cela n'a pas empêché certains constructeurs d'avoir opté dans les années 2000 et 2010 pour des courroies dites "humides", qui baignent effectivement dans l'huile. A cela deux arguments avancés par les marques en question : un bruit réduit (comme si la distribution était un bruit particulièrement perceptible dans l'habitacle de véhicules modernes bien isolés) et surtout une consommation diminuée au même titre que les frottements. Sauf que ces choix techniques se sont révélés désastreux par la suite, notamment pour les clients Stellantis



et Ford propriétaires de véhicules utilisant ces courroies de distribution. Et d'ailleurs, il faut rappeler que ces deux groupes ne sont pas seuls : Honda avait également fait ce choix pour le moins exotique sur son 1.0 VTEC que l'on peut trouver sur la Civic. Et vous pouvez aussi trouver des courroies baignant dans l'huile sur... des moteurs diesel TDI chez Volkswagen et même quelques TSI

d'ancienne génération. A ceci près que l'usage de cette courroie était totalement différent.

Une seule courroie pour la pompe à huile

Sur les moteurs TDI EA288 (1.6 et 2.0, sur différents niveaux de puissance), la distribution se fait bien par courroie "sèche". Mais la pompe à huile dispose d'un entraînement in-

dépendant par courroie à bain d'huile, comme c'est le cas pour la distribution des Ecobost et Puretech.

Un gage d'ennuis ? Pas vraiment. Car les contraintes sur une distribution et sur une pompe à huile ne sont pas du tout les mêmes. La courroie de distribution connecte le bas moteur et le haut moteur et subit les charges (accélération, ralentissement) des équipements mobiles en plus de valeurs de couple plus élevées. A l'inverse, la pompe à huile est un entraînement plus linéaire (le vilebrequin la fait tourner seul) où les forces sont plus faibles. La tension exercée sur la courroie est donc bien moindre.

Une courroie à vie ? Certainement pas

Pour autant, une rupture de la courroie de pompe à huile pourrait avoir des effets désastreux. Une panne qui semble assez rare et totalement incomparable à ce qui a pu toucher les moteurs Puretech. Et comme toujours avec ces courroies, l'entretien est primordial. Sur les courroies humides de pompe à huile, il est recommandé un remplacement à un kilométrage relativement avancé. At-

tention aux recommandations de certains concessionnaires affirmant qu'elle est à "vie" (comme les huiles de boîte automatique...), c'est évidemment faux. Mais vous pouvez être tranquille jusqu'à 150 000 km, et faire coïncider son remplacement avec celui de la courroie de distribution qui requiert à peu près les mêmes intervalles. D'autant plus que les deux sont reliées autour de la couronne crantée de vilebrequin. Autant faire d'une pierre deux coups... Certains recommandent pour autant de ne faire le changement de courroie humide qu'une fois toutes les deux distribution, soit environ 300 000 km.

Il faut surtout être particulièrement précautionneux sur l'historique de l'entretien si vous achetez un TDI fortement kilométré à ce que cette courroie ait été changée au moins une fois (surtout si le véhicule est âgé) et que la bonne huile ait été utilisée à chaque vidange, le type d'huile étant primordial pour la bonne tenue de la courroie à bain d'huile. Et pour les plus craintifs, il existe toujours des kits de conversion de l'entraînement de pompe à huile pour passer de la courroie à la chaîne et oublier les potentiels "soucis"...

Mots fléchés

Jeune poule	↓			Contrat de travail en France (initiales)	↓	Première page	↓	Adiposités	↓	Partie d'un pain	↓	Département français	↓
Dieu des mers	↓	Postérieur	↓									Dessus du panier	↓
	↓							Tiret		Falsceau lumineux Plusieurs Leu	↓		
Vole sans agiter les ailes		Apostiller		Canard nordique		Reproducteurs	↓						
	↓		↓			Vil	↓						
					Fleuve italien			Mouette	↓				
Contre les interférences	↓				↓								Réputation
Acide ribonucléique	↓												↓
			Verso	↓				Cité légendaire	↓		Poète		Durillon
			Situations	↓				Ourlets	↓				
Coupole	↓				Nouveaux soldats	Retirer	↓				Cobalt	↓	
Exhumer	↓				↓	Relatif au vent	↓				Île française	↓	
								Boisson visqueuse	↓				
								Erbium	↓				
Fée dans la mythologie indienne		Pour unir	↓							Commune picarde	↓		
	↓	Ordre d'oiseaux	↓		Dieu des vents	↓				Sur une plaque de nos voisins (initiales)	↓		
					Différentes institutions d'une religion	↓						Voies citadines	Coiffure militaire
					Assassinats	↓						↓	↓
Araire		Publie	↓					Voile intégral	↓				
	↓							Première personne du singulier	↓				
							Abri douillet			Lever le cul	↓		
							↓			Lustrées	↓		
Lettre grecque		Possessif	↓								Mèche rebelle	↓	
	↓	Atome	↓								Schutz-staffel	↓	
			Mètre-seconde	↓				Posa	↓				
								Reptiles sauriens	↓				
Fibre textile	↓					Décrets	↓					Singes	Astate
Picrate	↓					Département français	↓						
			Sauvez nos âmes (initiales)	↓				Envoyé du gouvernement (initiales)	↓		Arrose St Omer	↓	Prénom féminin
			Ivre	↓							Fin d'infinitif	↓	↓
Accusé		Choisis			Crochet de boucher			Lorgnette	↓				
	↓				↓								
								Purifié	↓				Démonstratif
								Beau perroquet	↓				↓
Hâlés		Sable mouvant	↓			Imbécile	↓				Chaine info française (initiales)	↓	
	↓	Ruthénium	↓			Poste de commandement	↓				Sélénium	↓	
					Écrasées	↓							
Usagée	↓					Occasion	↓			Villa italienne	↓		

PÉTROLE

Le Brent en baisse à 98,54 dollars le baril

Les cours du pétrole étaient en baisse, mardi, dans un marché réagissant après la hausse des volumes d'exportations en provenance du Moyen-Orient. Dans la matinée, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en décembre, perdait 1,77 % à 98,54 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en novembre, 1,80 % à 87,82 dollars.

MÉTAUX PRÉCIEUX

L'or en légère progression

L'or a légèrement progressé mardi, soutenu par les anticipations d'une absence de relèvement des taux de la Fed en octobre. Le cours de l'or au comptant gagnait 0,3 %, à 4.152,04 dollars l'once, tandis que les contrats à terme à échéance décembre avançaient de 0,56 %, à 4.180,00 dollars. Parmi les autres métaux, l'argent restait stable à 61,10 dollars, le platine reculait de 0,6 % à 1.710,71 dollars et le palladium perdait 1 % à 1.160,66 dollars.

AIR ALGÉRIE

Reprise des vols vers Tripoli fin octobre

La compagnie nationale Air Algérie reprendra, à partir du 28 octobre, ses vols à destination de Tripoli (Libye), à raison de deux vols par semaine, a appris l'APS auprès de la compagnie. Cette ligne desservira l'aéroport international de Mitiga (le nouvel aéroport) dans la capitale libyenne les mercredis et vendredis. Elle s'inscrit dans le cadre du renforcement des dessertes aériennes au départ et à destination des différentes capitales africaines, permettant ainsi à l'aéroport international d'Alger (Houari Boumediene) de renforcer son statut de "hub", conformément à la dynamique que connaît le transporteur national, notamment après le renforcement de sa flotte par de nouveaux appareils. Dans ce cadre, plusieurs lignes ont été récemment ouvertes ou relancées vers plusieurs villes d'Afrique, d'Europe et d'Asie, notamment vers N'Djamena (Tchad), Libreville (Gabon), Luanda (Angola), Manchester (Royaume-Uni), Berlin (Allemagne) et Doha (Qatar).

APS

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco



Mercredi 7 octobre 2026 <http://www.lesenjeuxeco.dz>

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Lancement de l'exploitation de la dorsale transsaharienne à fibre optique entre l'Algérie et le Niger

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid-Ali Zerrouki, accompagné de son homologue nigérien, Hamani Kargné, a présidé, mardi dans la ville d'Assamaka (Niger), à la frontière algéro-nigérienne, la cérémonie de lancement officiel de l'exploitation de la dorsale transsaharienne à fibre optique reliant les deux pays. La cérémonie s'est déroulée en présence de responsables et de représentants d'organismes concernés des deux pays. Le projet s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale et du développement des infrastructures de télécommunications et de l'interconnexion numérique entre l'Algérie et le Niger, ce qui favorise l'extension des réseaux de télécommunications et le renforcement des échanges dans le domaine des technologies de la communication. Cette liaison relie la ville d'In-Guezzam (Algérie) à la région d'Arlit-Agadez (Niger). Elle est dotée d'une technologie de transmission moderne offrant, dès sa mise en exploitation, une capacité atteignant 100 gigabits/seconde, permettant d'acheminer efficacement le trafic de données entre les deux pays et de répondre aux be-

soins en matière de connectivité et d'échanges numériques. Le projet, réalisé grâce aux compétences techniques des équipes d'Algérie-Télécom et de Niger-Télécom, se caractérise par une importante capacité d'extension, permettant d'augmenter progressivement les capacités de transmission de données, en fonction de l'évolution des besoins des deux pays. M. Zerrouki a indiqué que le choix de la ville d'Assamaka, située à proximité d'In Guezzam, pour abriter la cérémonie de lancement de cette infrastructure stratégique revêt "une importance particulière", précisant que le projet "s'inscrit dans le cadre du Comité de liaison dédié à la dorsale transsaharienne, qui regroupe six pays africains : l'Algérie, le Mali, le Niger, la Mauritanie, le Nigeria et le Tchad". Le ministre a souligné que "ce projet s'inspire de l'initiative du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD)", rappelant les propos du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans son message adressé aux participants au sommet des pays fondateurs du NEPAD, tenu récemment en Egypte, concernant l'importance pour l'Afrique de compter sur ses

propres capacités et de renforcer la solidarité et l'intégration entre ses Etats et ses peuples. Le ministre a affirmé, dans ce contexte, que ce projet constitue "une étape importante dans le renforcement de la connectivité numérique et le soutien à l'économie numérique dans la région du Sahel", notamment à travers l'amélioration de l'interconnexion des réseaux de télécommunications entre les pays partenaires et la facilitation de la circulation des données et des connaissances. Ce corridor technologique devra, selon le ministre, contribuer à élargir l'accès à l'Internet à haut débit, accompagner le processus de transformation numérique, renforcer les échanges économiques et développer les services publics numériques, tout en contribuant à la souveraineté numérique des pays africains. M. Zerrouki a également exprimé l'espoir que ce projet constitue un acquis structurel pour renforcer la connectivité numérique entre les pays partenaires, remerciant son homologue nigérien pour son accueil chaleureux, ainsi que les cadres et les équipes techniques des deux opérateurs, algérien et nigérien, pour leur contribution à la concrétisation de ce projet stratégique.

HOLCIM EL-DJAZAÏR

Signature de deux accords stratégiques pour la valorisation des déchets et l'industrie verte

À l'occasion de la visite de l'Ambassadeur de la Confédération suisse en Algérie, Madame Marion Weichelt, sur le site d'Oggaz dans la wilaya de Mascara, Holcim El-Djazair a officialisé la signature de deux nouvelles conventions axées sur l'économie circulaire et le développement durable. Ces partenariats visent à accélérer la transition écolo-

gique et industrielle en Algérie, à travers notamment la mutualisation des expertises et le développement de solutions dédiées à la gestion des déchets. L'accord conclu avec Drilling Fluids Services aux Puits (DFSP) porte ainsi sur la mise en commun des compétences en matière de gestion, de traitement et de valorisation des déchets issus du secteur des hy-

drocarbures. De son côté, la convention signée avec l'Entreprise nationale de récupération et de valorisation (SNRV) concerne la prise en charge, le traitement et la valorisation des déchets spéciaux (DS) et des déchets spéciaux dangereux (DSD), contribuant ainsi au renforcement des pratiques de gestion durable des déchets industriels.

À travers ces partenariats ainsi que les activités de sa branche Geocycle, Holcim El-Djazair réaffirme son engagement en faveur de la décarbonation de l'industrie, en substituant les combustibles fossiles par des matières premières et combustibles alternatifs.

R.E.

DJEZZY - STARTUP BORTOCALL

Lancement d'une solution souveraine de messagerie professionnelle sécurisée

L'opérateur Djeczy et la startup algérienne BortoCall ont procédé au lancement commercial "Relay by BortoCall" qui est une solution de messagerie instantanée et de collaboration professionnelle destinée aux entreprises, administrations et institutions algériennes, a indiqué mardi un communiqué de Djeczy. "Développée par BortoCall et proposée par Djeczy en mode "software as service"

(Saas)", cette solution offre une messagerie professionnelle chiffrée de bout en bout, destinée à garantir la confidentialité des communications et la protection des données", précise le communiqué, ajoutant que cette solution "est hébergée sur Djeczy cloud, disponible sur la marketplace de l'opérateur avec des offres adaptées aux besoins et à la taille des organisations". "Ces données sont hébergées et

traitées en Algérie", offrant ainsi aux organisations un "cadre adapté à leurs exigences en matière de protection des données personnelles et de souveraineté numérique", note le communiqué. "Relay permet aux collaborateurs d'une même organisation d'échanger individuellement ou en groupe, de passer des appels audio et vidéo et de créer des canaux de discussion dédiés aux équipes, projets ou

activités", ajoutant que "la solution intègre également le partage de fichiers et permet de créer des réseaux de communication entre différentes organisations facilitant ainsi les échanges professionnels". A cela, s'ajoute "une console d'administration centralisée permettant de gérer les utilisateurs, les accès, les licences et les autorisations selon les règles propres à chaque organisation".

SELON UN EXPERT AMÉRICAIN

Le projet de gazoduc Afrique-Atlantique auquel aspire le Maroc «ne sera jamais réalisé»

L'expert et analyste américain spécialiste des questions pétrolières et gazières en Afrique du Nord, Geoff D. Porter, a relevé que le modèle économique porté par la proposition marocaine de projet de gazoduc Afrique-Atlantique, visant à relier le Nigeria à la façade atlantique jusqu'au Maroc, ne garantit ni la rentabilité du projet ni un retour sur investissement, soulignant que ce projet "ne sera jamais réalisé". Dans une publication sur son compte sur la plateforme "X", l'expert a expliqué que le nombre élevé de pays qui seront traversés par le gazoduc (11 pays) constituait l'un des facteurs qui compromettent ce projet, notamment au regard de la problématique économique liée au prélèvement par chacun des onze pays de transit de 5% du gaz

acheminé, en guise de redevance, ce qui, selon lui, remet fondamentalement en question le projet. Il a estimé que la multiplicité des accords de paiement de droits de transit en nature repousse tout retour sur investissements au-delà de l'horizon de n'importe quel investisseur. Les pays produisent du gaz pour le vendre et les projets de gazoducs ont besoin de clients qui s'acquittent de redevances en contrepartie de l'utilisation des infrastructures, pour récupérer leurs investissements, a-t-il expliqué, soulignant que le projet de gazoduc Afrique-Atlantique ne réunit pas les conditions économiques suffisantes pour atteindre cet objectif. Le projet passe à côté de deux points fondamentaux : permettre aux pays producteurs de vendre leur gaz pour en

tirer des recettes et assurer des revenus suffisants pour garantir un retour sur investissement, a-t-il poursuivi. Revenant sur l'évocation de ce projet par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de sa dernière entrevue avec des représentants de la presse nationale, l'expert américain a précisé que la position exprimée par le président de la République est que l'équation économique liée à ce gazoduc "n'a aucun sens", au regard du volume de gaz qui serait prélevé par chaque pays par rapport aux revenus attendus du projet. En revanche, le projet de gazoduc transsaharien (TSGP) reliant le Nigeria, le Niger et l'Algérie, sur près de 4.000 km, est entré, depuis juin dernier, dans sa phase de concrétisation, avec le lancement des travaux

sur le tronçon algérien dans la région d'Aoulef, en juin dernier, tandis que les relevés topographiques sur le tronçon nigérien devaient débiter au cours de ce mois d'octobre. D'une capacité de transport prévisionnelle comprise entre 20 et 30 milliards de m3 de gaz par an, le projet de gazoduc transsaharien ne se limite pas au transport de gaz naturel. Il est considéré comme un projet d'intégration énergétique et économique en Afrique, à travers l'ouverture d'un nouvel accès aux ressources gazières nigériennes et le renforcement du rôle du Niger en tant que pays de transit, tout en consolidant la position de l'Algérie en tant que pôle énergétique reliant les ressources du continent aux marchés internationaux, notamment européens.